



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

PLAYERS

22 novembre 2024

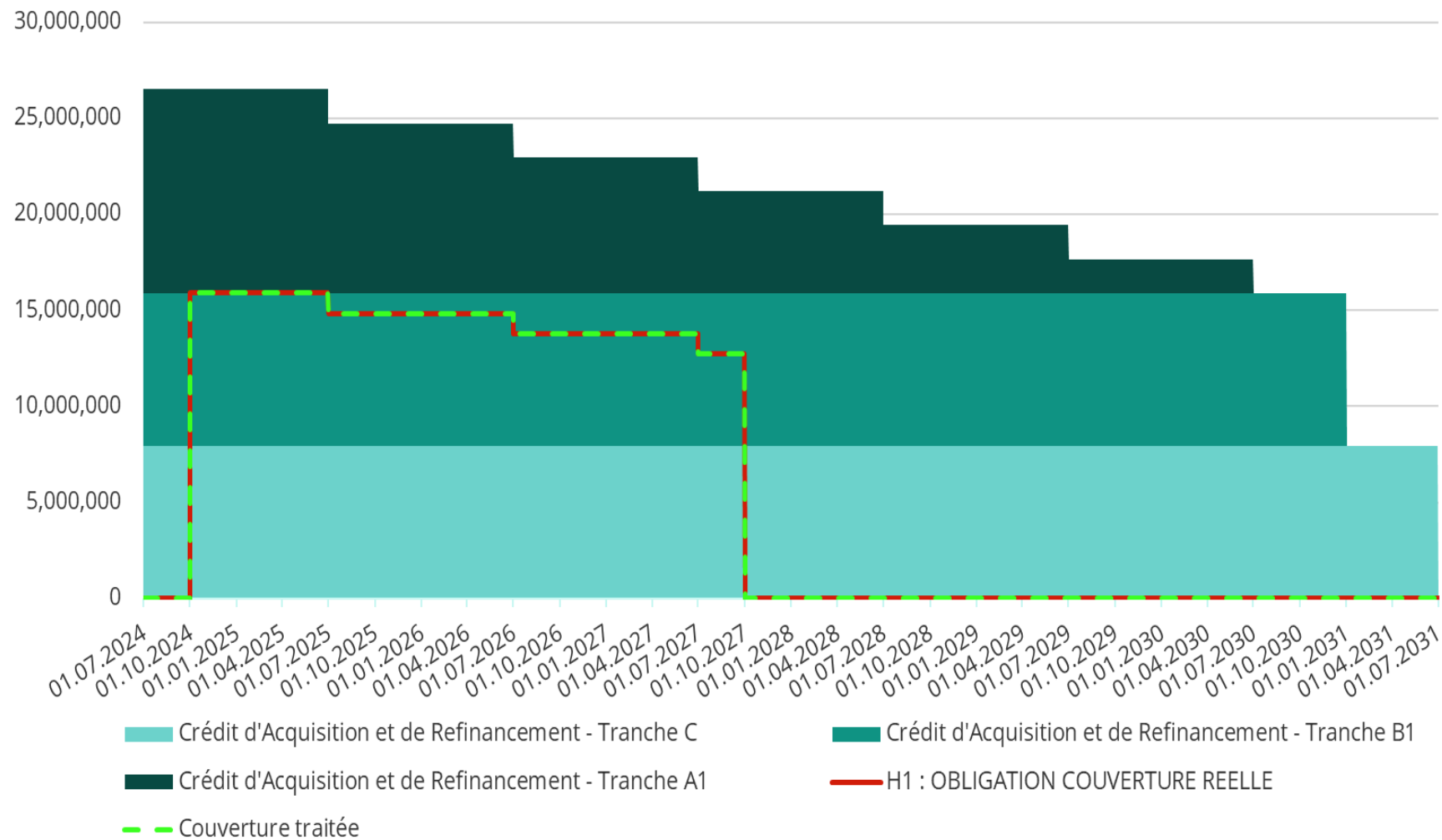


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 3 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2.50% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.

Cartographie après nouvelle couverture



Couverture traitée :
Achat Cap 2.50% à 3 ans.

Répartition bancaire :
PALATINE 100%.

Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : ARKEA, PALATINE, BNP, CEP, LCL, LBP, EIFFEL Apolline, EIFFEL Croissance Directe

Crédit d'Acquisition et de Refinancement : 26'500'000€ tiré le 01/07/2024 :

Tranche A1 : €10'600'000, amortissement linéaire annuel, échéance 01/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.

Tranche B1 : €7'950'000, amortissement in fine, échéance 01/01/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Tranche C : €7'950'000, amortissement in fine, échéance 01/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 4,25%.

Obligations de couverture :

L'Emprunteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs Contrats de Couverture permettant de couvrir l'Emprunteur contre une hausse de **l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5%** par rapport à son niveau au jour de Fixation relatif à la première Période d'Intérêts pour une **durée minimum de 3 ans** et portant sur un montant notionnel minimum égal à la somme de **(i) 60 % du Prêt d'Acquisition et de Refinancement**, devant être conclu dans les **6 mois de la Date de Réalisation**, et **(ii) 60% des montants mis à disposition de l'Emprunteur au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés** à cette date, devant être conclus **dans les 3 mois suivant chaque Date de Consolidation**

→ **Prêt d'Acquisition et de Refinancement: 01/01/2025**

→ **Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés: 01/10/2025**

Banques de couverture: ARKEA, PALATINE, BNP, CEP, LCL, BANQUE POSTALE.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée

Cap à prime lissée :

Banque : PALATINE

Cours d'exercice : 2.50% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 08/11/2024

Date de début : 01/10/2024

Date de fin : 01/10/2027

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €15'900'000 amortissement spécifique, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 01/10/2027 : **0.3140%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€139'183**.

Primes à payer

Couverture Palatine						
Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucle ment
27.09.2024	01.10.2024	02.01.2025	02.01.2025	15,900,000	12,898	-126,285
30.12.2024	02.01.2025	01.04.2025	01.04.2025	15,900,000	12,343	-113,942
28.03.2025	01.04.2025	01.07.2025	01.07.2025	15,900,000	12,620	-101,322
27.06.2025	01.07.2025	01.10.2025	01.10.2025	14,840,000	11,908	-89,414
29.09.2025	01.10.2025	02.01.2026	02.01.2026	14,840,000	12,038	-77,376
30.12.2025	02.01.2026	01.04.2026	01.04.2026	14,840,000	11,520	-65,856
30.03.2026	01.04.2026	01.07.2026	01.07.2026	14,840,000	11,779	-54,077
29.06.2026	01.07.2026	01.10.2026	01.10.2026	13,780,001	11,058	-43,020
29.09.2026	01.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	13,780,001	11,418	-31,601
30.12.2026	04.01.2027	01.04.2027	01.04.2027	13,780,001	10,457	-21,145
30.03.2027	01.04.2027	01.07.2027	01.07.2027	13,780,001	10,937	-10,207
29.06.2027	01.07.2027	01.10.2027	01.10.2027	12,720,001	10,207	0

Prime lissée	0.3140%
--------------	---------

Total à payer	139,183
---------------	---------

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche A1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche B1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche C		TOTAL DETTE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Couverture traitée
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD			
27.06.2024	01.07.2024	01.10.2024	01.10.2024	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	26,500,000	0	0
27.09.2024	01.10.2024	02.01.2025	02.01.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	26,500,000	15,900,000	15,900,000
30.12.2024	02.01.2025	01.04.2025	01.04.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	26,500,000	15,900,000	15,900,000
28.03.2025	01.04.2025	01.07.2025	01.07.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	26,500,000	15,900,000	15,900,000
27.06.2025	01.07.2025	01.10.2025	01.10.2025	1,766,666	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	29,633,334	14,840,000	14,840,000
29.09.2025	01.10.2025	02.01.2026	02.01.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	29,633,334	14,840,000	14,840,000
30.12.2025	02.01.2026	01.04.2026	01.04.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	29,633,334	14,840,000	14,840,000
30.03.2026	01.04.2026	01.07.2026	01.07.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	29,633,334	14,840,000	14,840,000
29.06.2026	01.07.2026	01.10.2026	01.10.2026	1,766,666	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	29,876,668	13,780,001	13,780,001
29.09.2026	01.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	29,876,668	13,780,001	13,780,001
30.12.2026	04.01.2027	01.04.2027	01.04.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	29,876,668	13,780,001	13,780,001
30.03.2027	01.04.2027	01.07.2027	01.07.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	29,876,668	13,780,001	13,780,001
29.06.2027	01.07.2027	01.10.2027	01.10.2027	1,766,666	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	27,307,502	12,720,001	12,720,001
29.09.2027	01.10.2027	03.01.2028	03.01.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	27,307,502	0	0
30.12.2027	03.01.2028	03.04.2028	03.04.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	27,307,502	0	0

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche A1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche B1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche C		TOTAL DETTE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Couverture traitee
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD			
30.03.2028	03.04.2028	03.07.2028	03.07.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	27,307,502	0	0
29.06.2028	03.07.2028	02.10.2028	02.10.2028	1,766,666	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	24,738,336	0	0
28.09.2028	02.10.2028	02.01.2029	02.01.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	24,738,336	0	0
28.12.2028	02.01.2029	03.04.2029	03.04.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	24,738,336	0	0
28.03.2029	03.04.2029	02.07.2029	02.07.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	24,738,336	0	0
28.06.2029	02.07.2029	01.10.2029	01.10.2029	1,766,666	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	22,169,170	0	0
27.09.2029	01.10.2029	02.01.2030	02.01.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	22,169,170	0	0
28.12.2029	02.01.2030	01.04.2030	01.04.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	22,169,170	0	0
28.03.2030	01.04.2030	01.07.2030	01.07.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	22,169,170	0	0
27.06.2030	01.07.2030	01.10.2030	01.10.2030	1,766,670	0	0	7,950,000	0	7,950,000	19,600,000	0	0
27.09.2030	01.10.2030	02.01.2031	02.01.2031	0	0	0	7,950,000	0	7,950,000	19,600,000	0	0
30.12.2030	02.01.2031	01.04.2031	01.04.2031	0	0	7,950,000	0	0	7,950,000	7,950,000	0	0
28.03.2031	01.04.2031	01.07.2031	01.07.2031	0	0	0	0	0	7,950,000	7,950,000	0	0
27.06.2031	01.07.2031	01.10.2031	01.10.2031	0	0	0	0	7,950,000	0	0	0	0

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	4,433
-------------	-------

PALATINE

Economies totales

35,587

Taux/Prix sans marge bancaire	130,444
-------------------------------	---------

Prix avec marge bancaire standard *	174,769
-------------------------------------	---------

Marge bancaire standard (10 points de base) *	44,326
---	--------

Prix final	139,183
------------	---------

Marge finale	8,739
--------------	-------

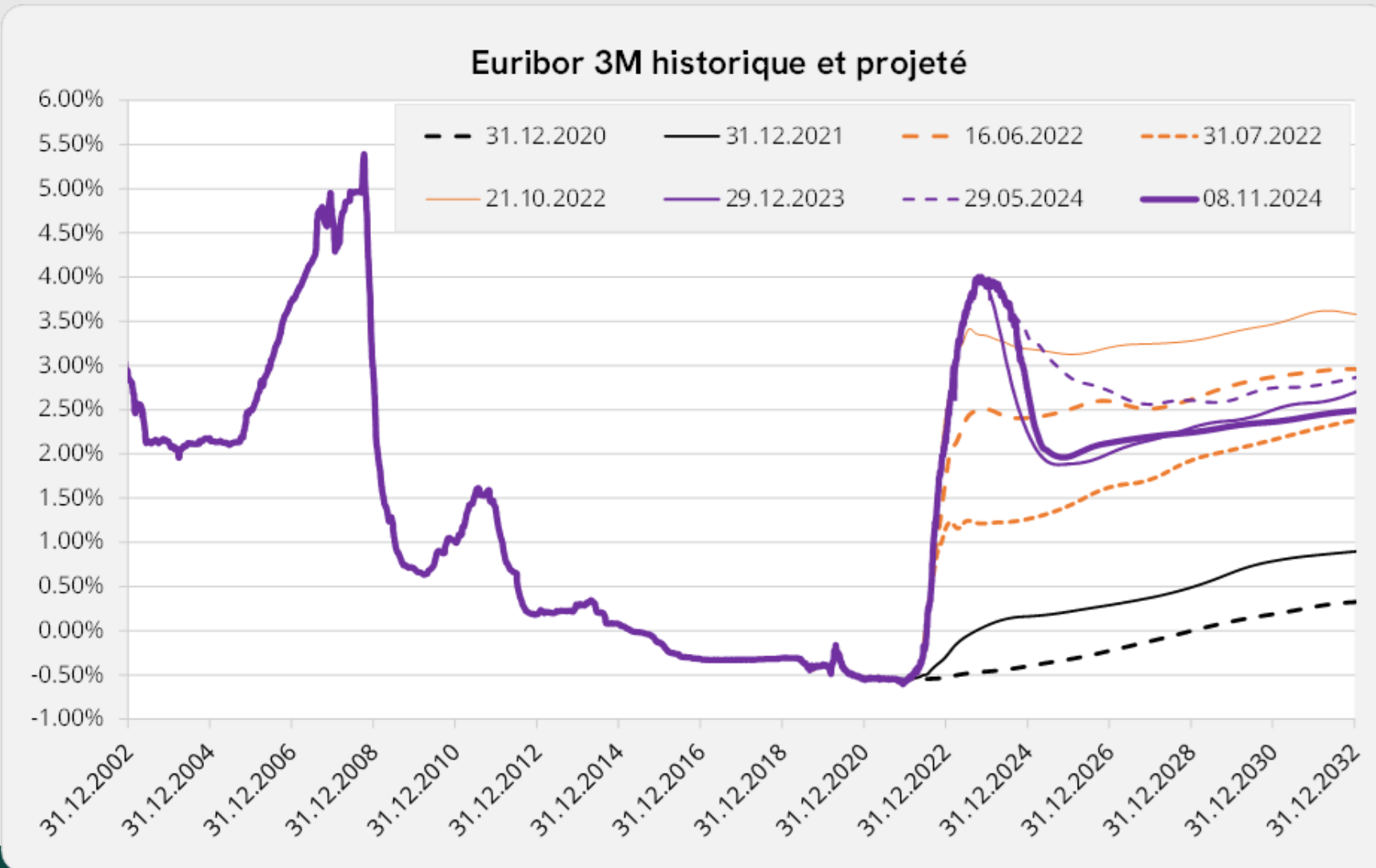
* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 10 à 15 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 10 points de base est utilisée pour cette comparaison.

Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

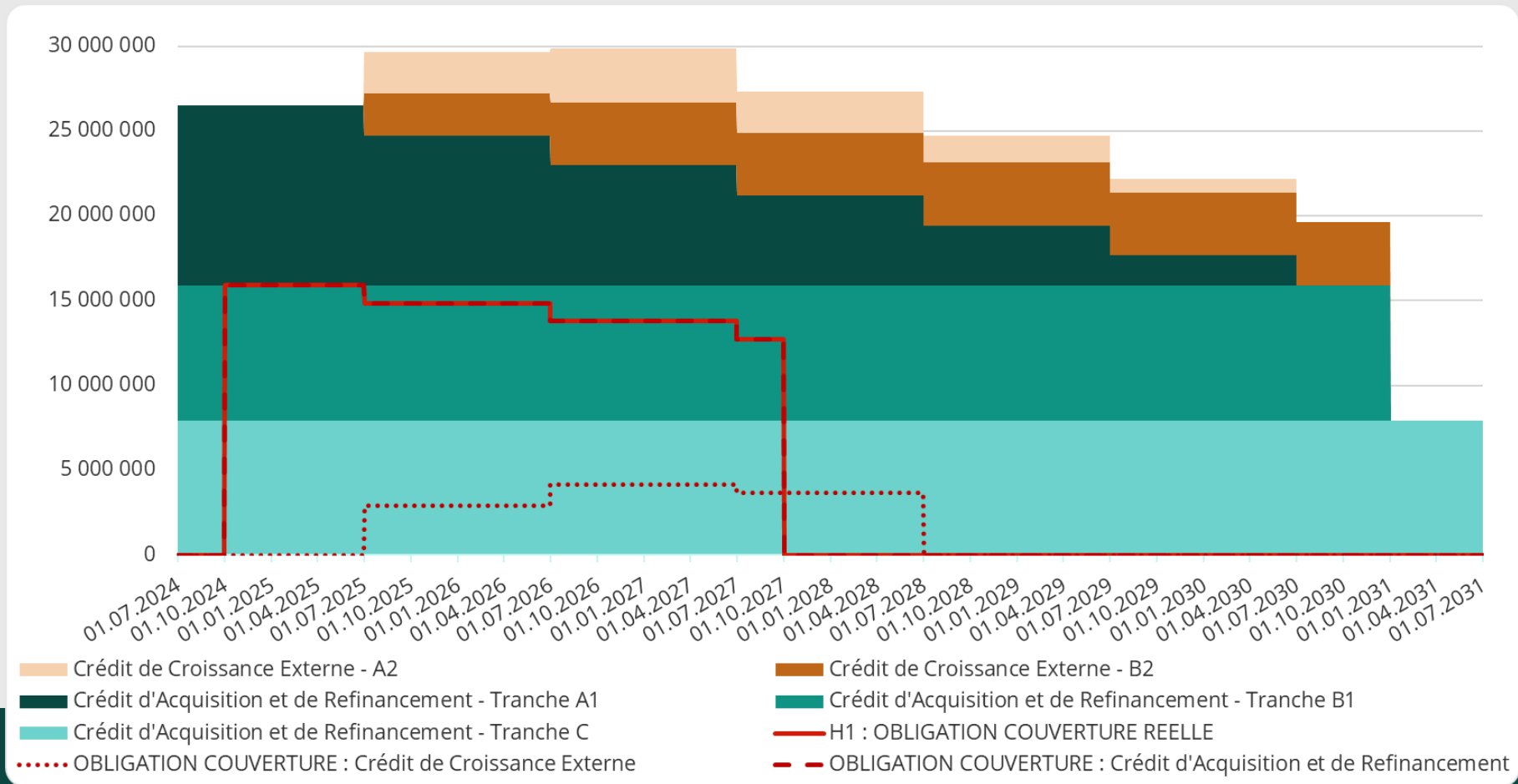
- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

Données de marché (08/11/2024)



Cartographie des dettes



Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : ARKEA, PALATINE, BNP, CEP, LCL, LBP, EIFFEL Apolline, EIFFEL Croissance Directe

Crédit d'Acquisition et de Refinancement : 26'500'000€ tiré le 01/07/2024 :

Tranche A1 : €10'600'000, amortissement linéaire annuel, échéance 01/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.

Tranche B1 : €7'950'000, amortissement in fine, échéance 01/01/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Tranche C : €7'950'000, amortissement in fine, échéance 01/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 4,25%.

Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés : €15'000'000

Tranche A2 : tirages prospectifs de €2'450'000 prévu le 01/07/2025, €1'250'000 prévu le 01/07/2026, amortissement linéaire annuel, échéance 01/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.

Tranche B2: tirages prospectifs de €2'450'000 prévu le 01/07/2025, €1'250'000 prévu le 01/07/2026, amortissement in fine, échéance 01/01/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé : €20'000'000: Non pris en compte dans l'analyse.

Obligations de couverture :

L'Emprunteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs Contrats de Couverture permettant de couvrir l'Emprunteur contre une hausse de **l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5%** par rapport à son niveau au Jour de Fixation relatif à la première Période d'Intérêts pour une **durée minimum de 3 ans** et portant sur un montant notionnel minimum égal à la somme de **(i) 60 % du Prêt d'Acquisition et de Refinancement**, devant être conclu dans les **6 mois de la Date de Réalisation**, et **(ii) 60% des montants mis à disposition de l'Emprunteur au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés** à cette date, devant être conclus **dans les 3 mois suivant chaque Date de Consolidation**

→ **Prêt d'Acquisition et de Refinancement: 01/01/2025**

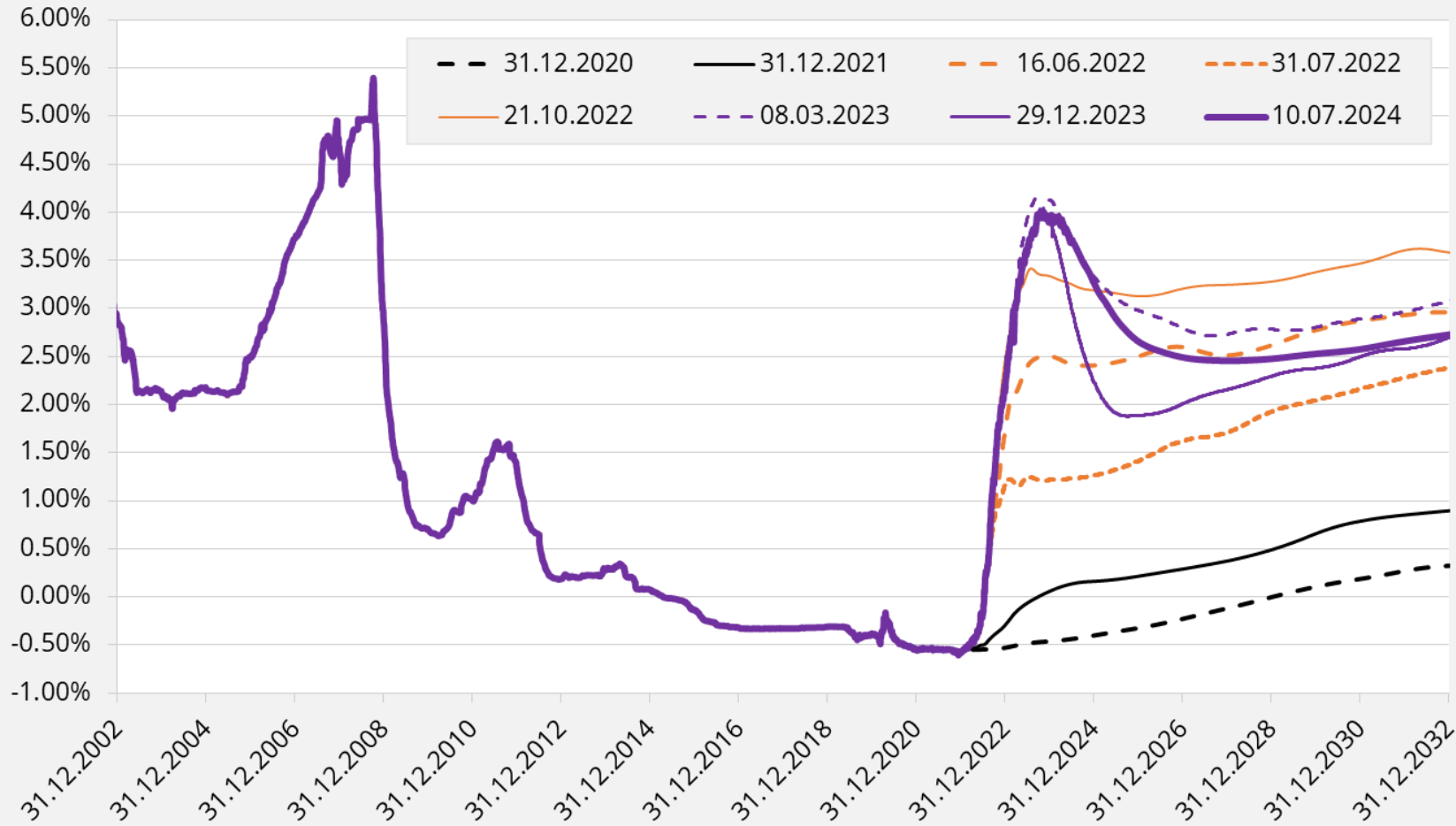
→ **Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés: 01/10/2025**

Banques de couverture: ARKEA, PALATINE, BNP, CEP, LCL, BANQUE POSTALE.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté



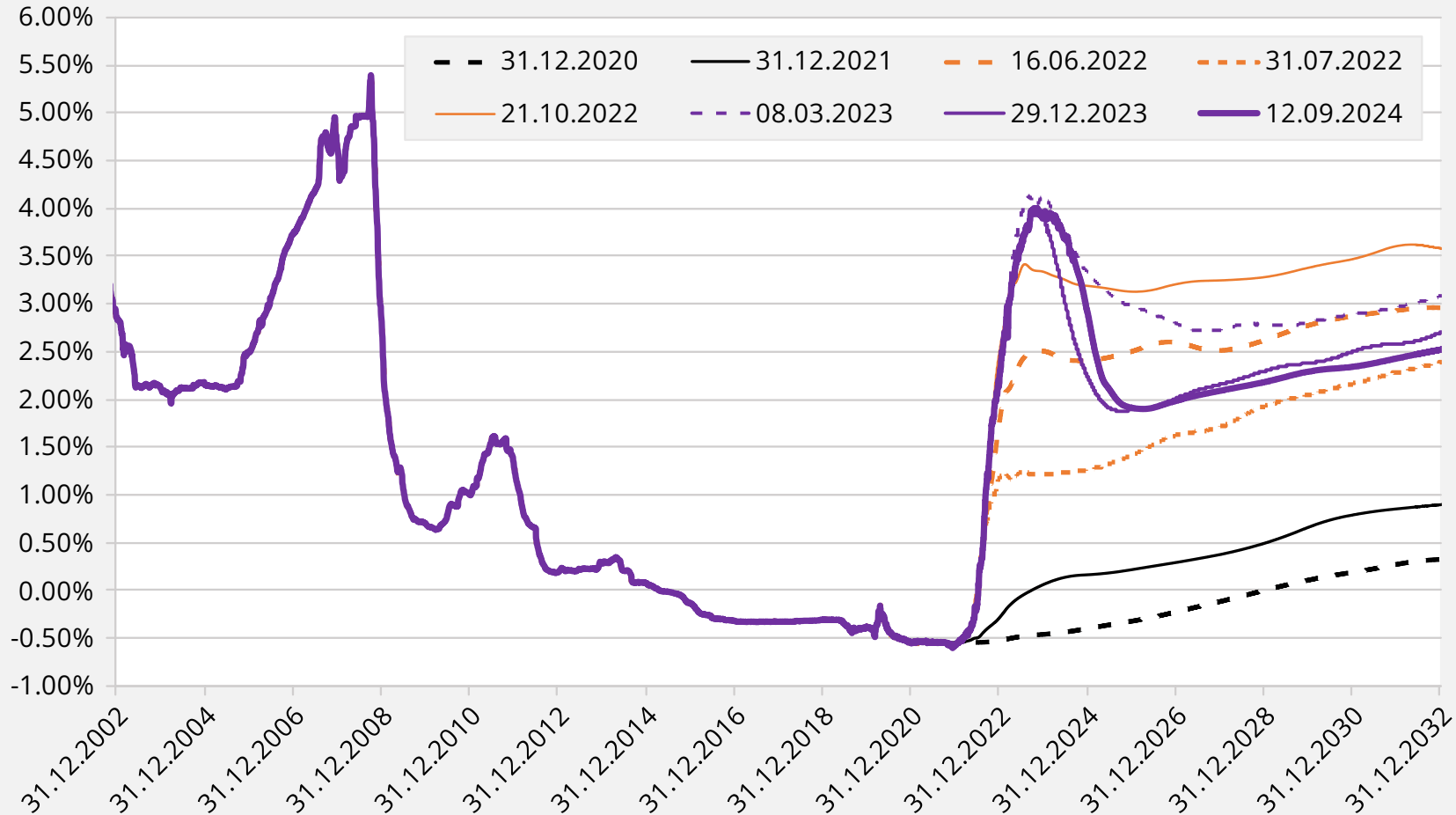
Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté

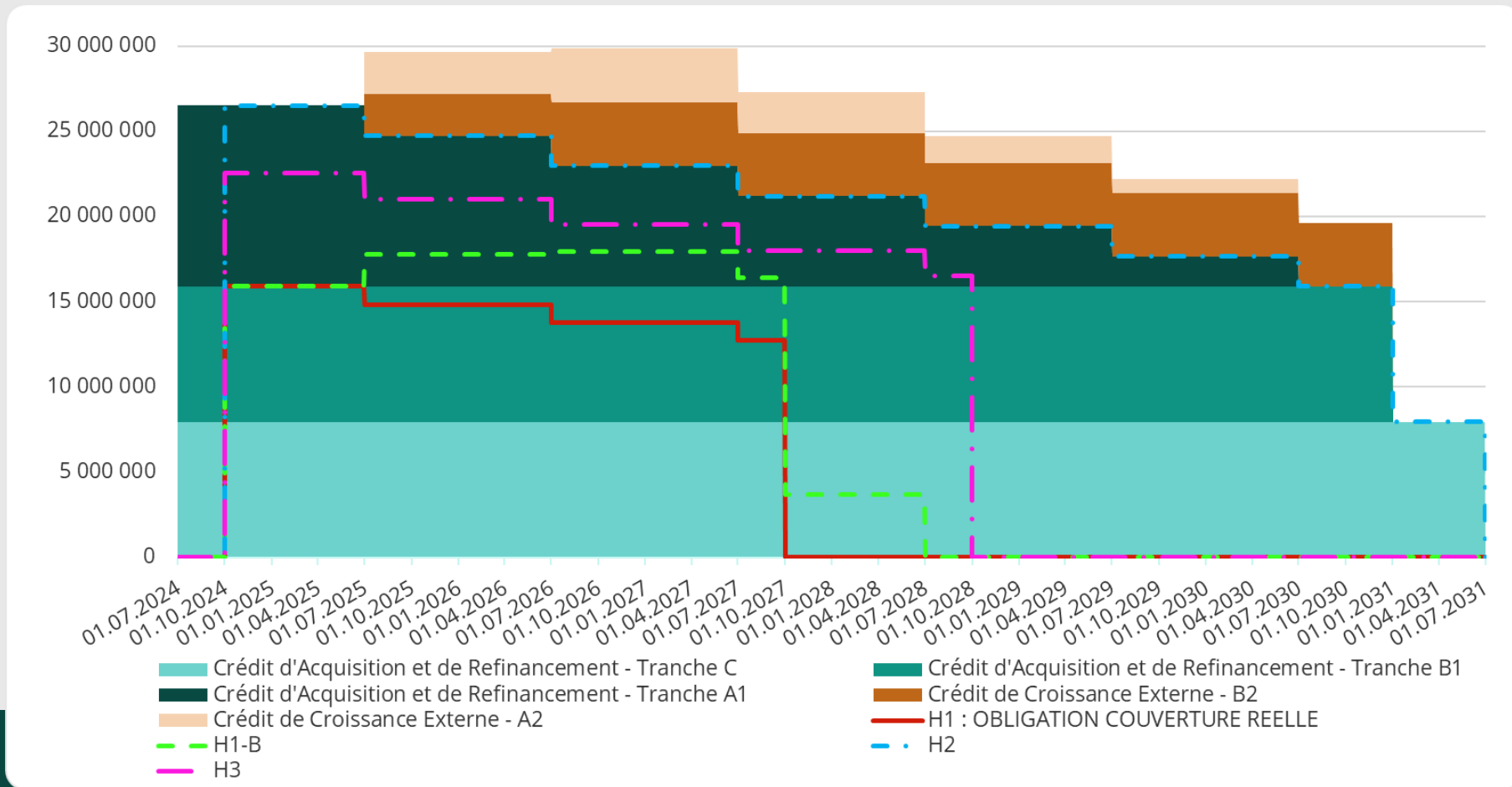


Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

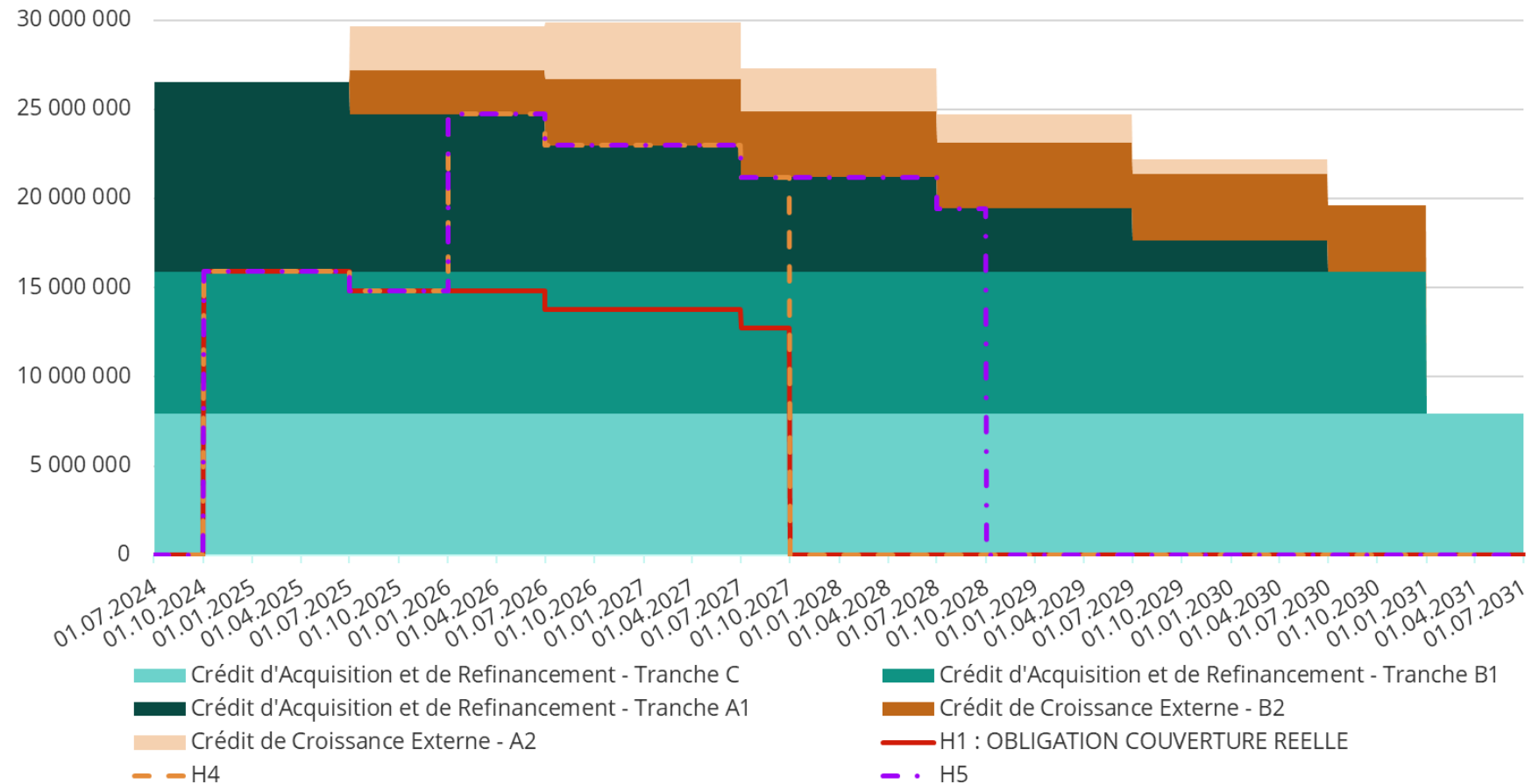
Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE	H1	H2
Valeur 1bp en EUR	4 433	13 975
Swap sans Floor	2.81%	2.67%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés). Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Produits recommandés au 11/07/2024

COUVERTURE	H1	H1-B	H2	H3	H4	H5
Durée	3 ans	3.75 ans	6.75 ans	4 ans	3 ans	4 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	15 900 000	15 900 000	26 500 000	22 525 000	15 900 000	15 900 000
Notionnel au 01/01/2026	14 840 000	17 780 000	24 733 334	21 023 334	24 733 334	24 733 334
Début de période	01.10.2024	01.10.2024	01.10.2024	01.10.2024	01.10.2024	01.10.2024
Fin de période	01.10.2027	01.07.2028	01.07.2031	01.10.2028	01.10.2027	01.10.2028
Valeur 1bp en EUR	4 433	5 524	13 975	8 073	6 078	8 188

Prime d'option lissée						
Cap 0% annualisé	2.90%	2.86%	2.81%	2.84%	2.84%	2.79%
Taux financement Max	2.90%	2.86%	2.81%	2.84%	2.84%	2.79%

Cap 2.5% annualisé	0.71%	0.70%	0.79%	0.72%	0.69%	0.71%
Taux financement Max	3.21%	3.20%	3.29%	3.22%	3.19%	3.21%

Cap 3% annualisé	0.41%	0.42%	0.53%	0.45%	0.42%	0.46%
Taux financement Max	3.41%	3.42%	3.53%	3.45%	3.42%	3.46%

Cap 3.5% annualisé	0.24%	0.25%	0.37%	0.28%	0.25%	0.30%
Taux financement Max	3.74%	3.75%	3.87%	3.78%	3.75%	3.80%

Cap 5.211% annualisé*	0.11%	-	-	-	-	-
Taux financement Max	5.32%					

Prime des options en EUR						
Cap 0%	1 221 100	1 494 300	3 590 200	2 155 200	1 630 700	2 132 000
Cap 2.5%	297 300	366 100	1 005 100	546 300	396 400	544 600
Cap 3%	174 800	221 500	683 800	340 900	241 600	351 900
Cap 3.5%	99 400	131 900	471 000	211 400	145 600	228 900
Cap 5.211%*	44 700	-	-	-	-	-

Marge bancaire
estimée en points de
base (BP) incluse dans
les prix : **7 bps**

*Couverture la moins
chère possible selon
l'obligation de
couverture adossée à
votre crédit

Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Produits recommandés au 12/09/2024

COUVERTURE	H1	H1-B	H2	H3	H4	H5
Durée	3 ans	3.75 ans	6.75 ans	4 ans	3 ans	4 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	15,900,000	15,900,000	26,500,000	22,525,000	15,900,000	15,900,000
Notionnel au 01/01/2026	14,840,000	17,780,000	24,733,334	21,023,334	24,733,334	24,733,334
Début de période	01.10.2024	01.10.2024	01.10.2024	01.10.2024	01.10.2024	01.10.2024
Fin de période	01.10.2027	01.07.2028	01.07.2031	01.10.2028	01.10.2027	01.10.2028
Valeur 1bp en EUR	4,433	5,524	13,975	8,073	6,078	8,188

Marge bancaire
estimée en points de
base (BP) incluse dans
les prix : **7 bps**

*Couverture la moins
chère possible selon
l'obligation de
couverture adossée à
votre crédit

Prime d'option lissée						
Cap 0% annualisé	2.33%	2.29%	2.34%	2.31%	2.27%	2.25%
Taux financement Max	2.33%	2.29%	2.34%	2.31%	2.27%	2.25%

Cap 2.5% annualisé	0.39%	0.38%	0.52%	0.42%	0.39%	0.42%
Taux financement Max	2.89%	2.88%	3.02%	2.92%	2.89%	2.92%

Cap 3% annualisé	0.22%	0.23%	0.35%	0.26%	0.24%	0.27%
Taux financement Max	3.22%	3.23%	3.35%	3.26%	3.24%	3.27%

Cap 3.5% annualisé	0.14%	0.15%	0.26%	0.18%	0.16%	0.19%
Taux financement Max	3.64%	3.65%	3.76%	3.68%	3.66%	3.69%

Cap 5.211% annualisé*	0.10%	-	-	-	-	-
Taux financement Max	5.32%					

Prime des options en EUR						
Cap 0%	995,200	1,212,900	3,063,400	1,782,300	1,277,129	1,750,100
Cap 2.5%	164,900	203,800	673,300	325,400	221,400	325,100
Cap 3%	95,800	123,000	462,600	203,500	134,700	211,100
Cap 3.5%	59,300	79,600	333,900	135,200	87,800	146,000
Cap 5.211%*	44,700	-	-	-	-	-

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H5 Cap 0%

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
27.09.2024	01.10.2024	02.01.2025	02.01.2025	15 900 000	106 900	-2 025 100
30.12.2024	02.01.2025	01.04.2025	01.04.2025	15 900 000	102 302	-1 922 798
28.03.2025	01.04.2025	01.07.2025	01.07.2025	15 900 000	104 601	-1 818 196
27.06.2025	01.07.2025	01.10.2025	01.10.2025	14 840 000	98 701	-1 719 496
29.09.2025	01.10.2025	02.01.2026	02.01.2026	14 840 000	99 773	-1 619 722
30.12.2025	02.01.2026	01.04.2026	01.04.2026	24 733 334	159 137	-1 460 585
30.03.2026	01.04.2026	01.07.2026	01.07.2026	24 733 334	162 713	-1 297 872
29.06.2026	01.07.2026	01.10.2026	01.10.2026	22 966 668	152 751	-1 145 121
29.09.2026	01.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	22 966 668	157 732	-987 389
30.12.2026	04.01.2027	01.04.2027	01.04.2027	22 966 668	144 449	-842 940
30.03.2027	01.04.2027	01.07.2027	01.07.2027	22 966 668	151 091	-691 850
29.06.2027	01.07.2027	01.10.2027	01.10.2027	21 200 002	141 001	-550 849
29.09.2027	01.10.2027	03.01.2028	03.01.2028	21 200 002	144 066	-406 783
30.12.2027	03.01.2028	03.04.2028	03.04.2028	21 200 002	139 468	-267 314
30.03.2028	03.04.2028	03.07.2028	03.07.2028	21 200 002	139 468	-127 846
29.06.2028	03.07.2028	02.10.2028	02.10.2028	19 433 336	127 846	0

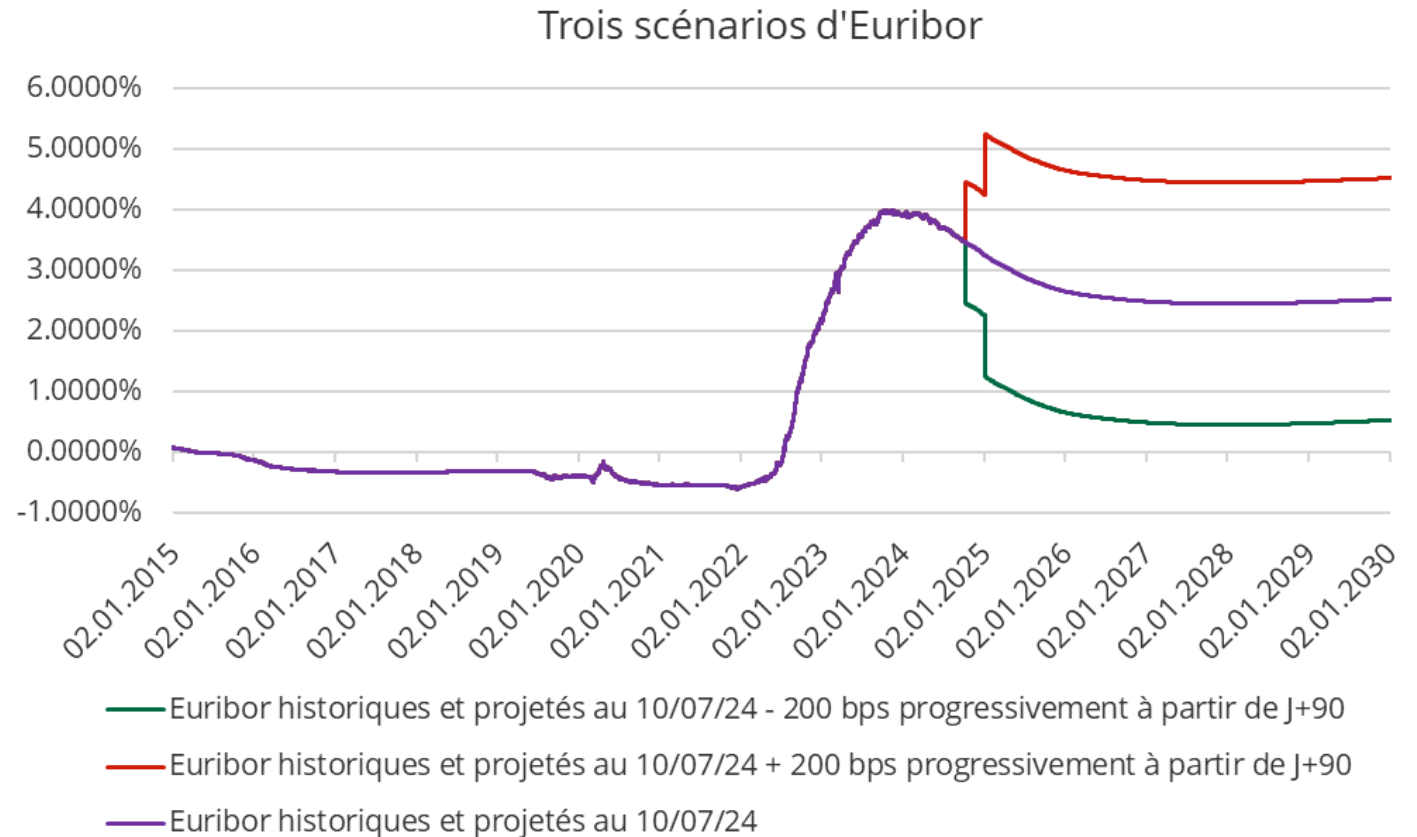
Prime lissée 2.79%

Total à payer 2 132 000

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

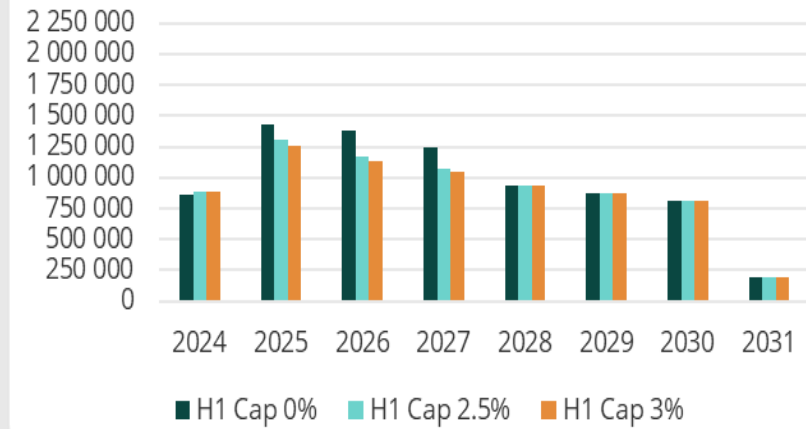
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2024**.

Elles incluent la marge de crédit de **2.25%** (Tranches A1 et A2), **2.75%** (Tranches B1 et B2), **4.25%** (Tranche C), l'impact de la variation des Euribor 3M et le coût de la couverture à mettre en place.

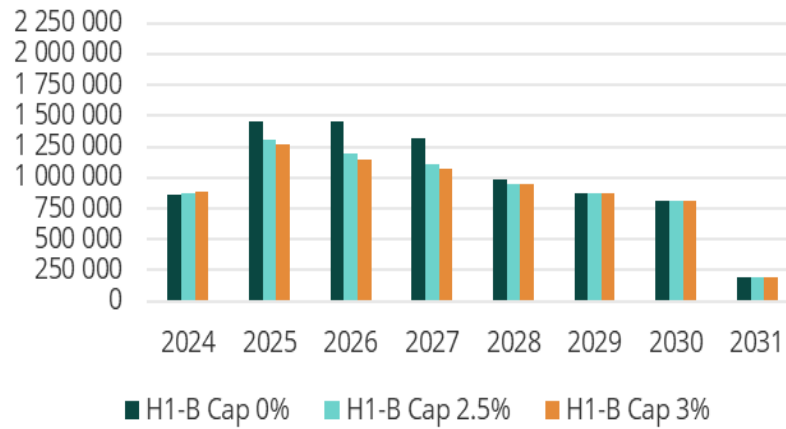


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

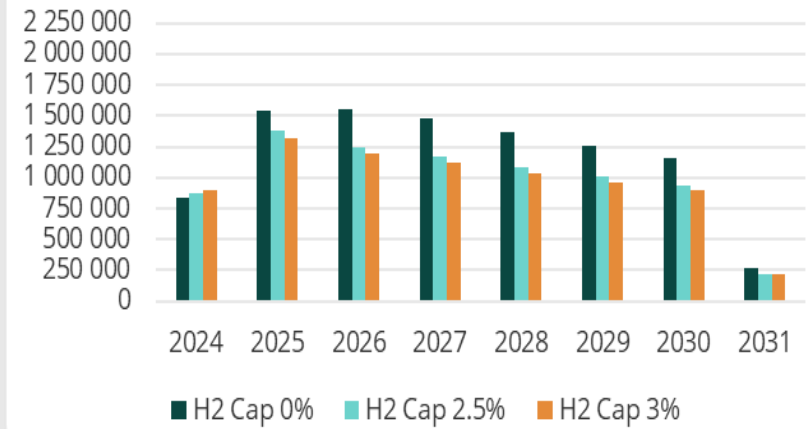
STRATEGIE H1



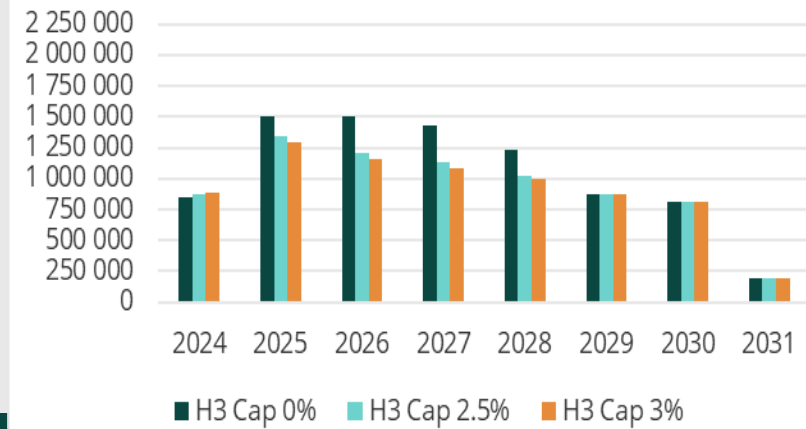
STRATEGIE H1-B



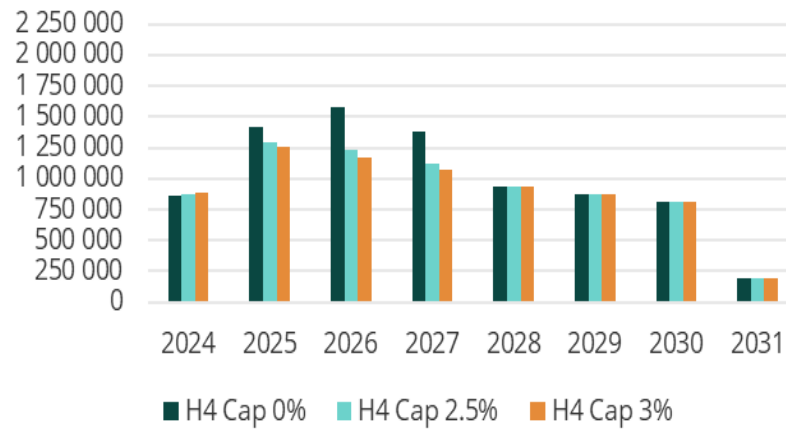
STRATEGIE H2



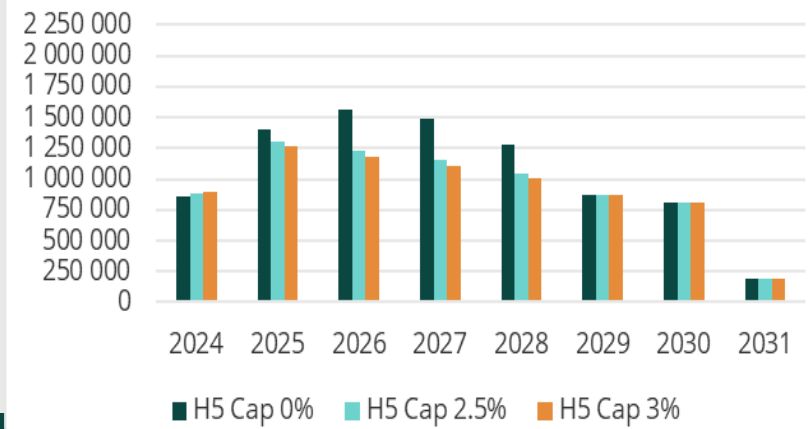
STRATEGIE H3



STRATEGIE H4

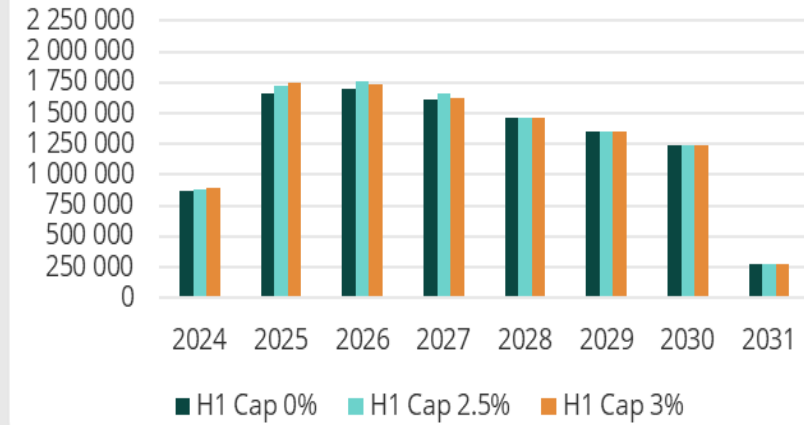


STRATEGIE H5

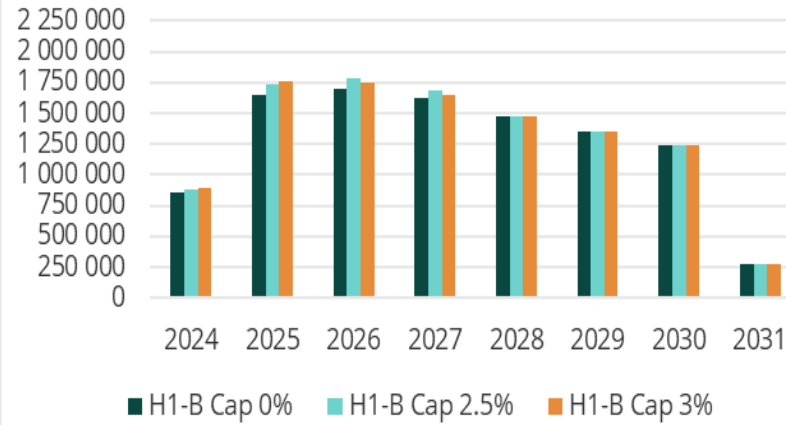


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

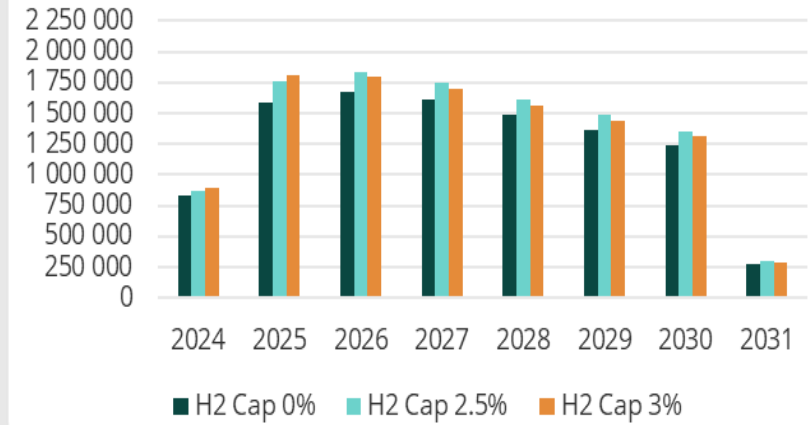
STRATEGIE H1



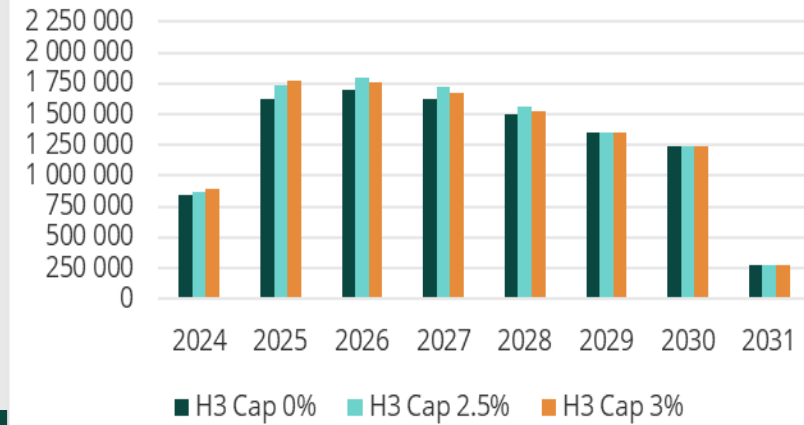
STRATEGIE H1-B



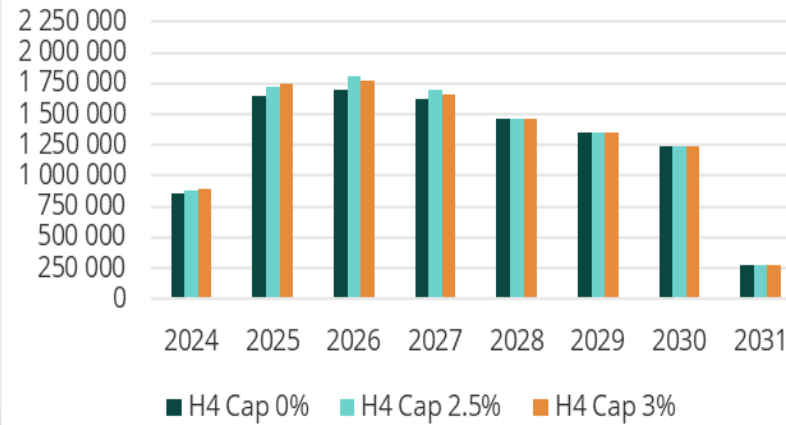
STRATEGIE H2



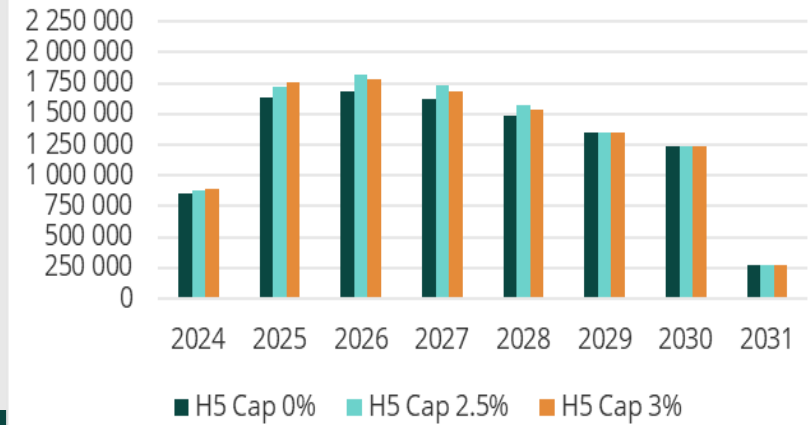
STRATEGIE H3



STRATEGIE H4

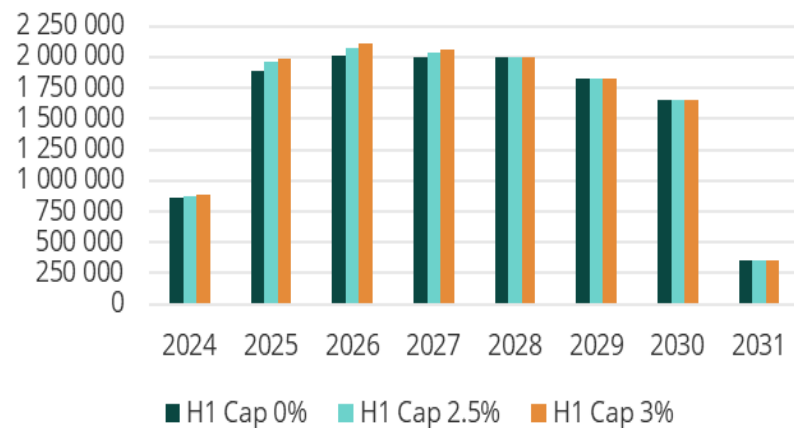


STRATEGIE H5

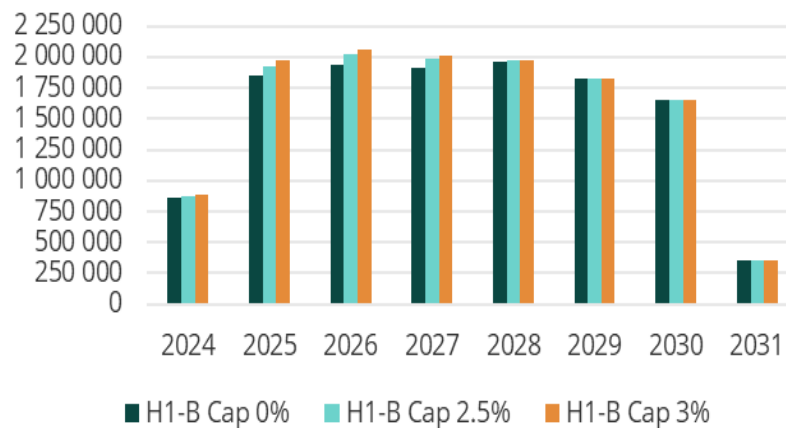


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

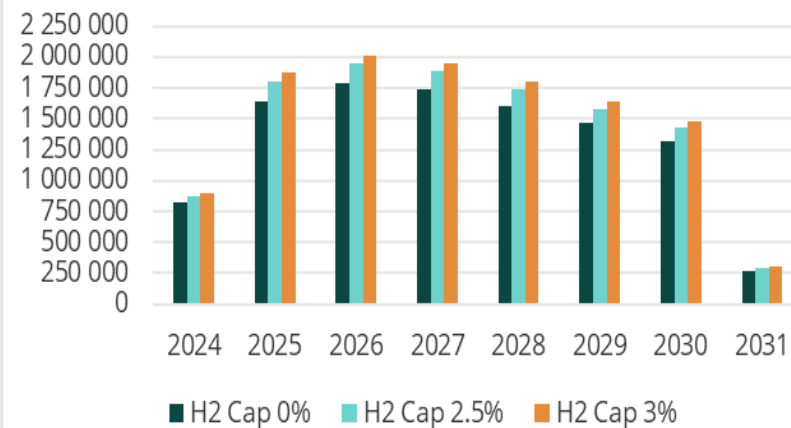
STRATEGIE H1



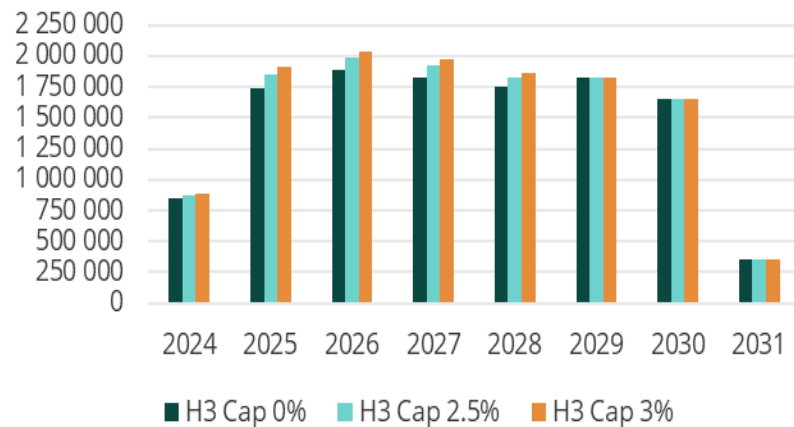
STRATEGIE H1-B



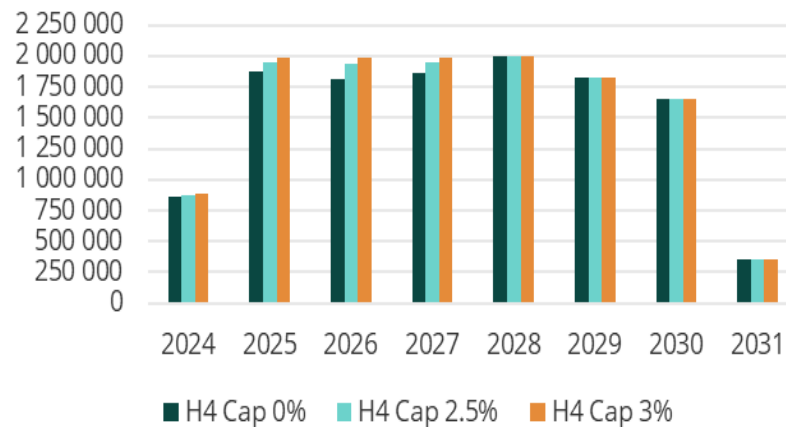
STRATEGIE H2



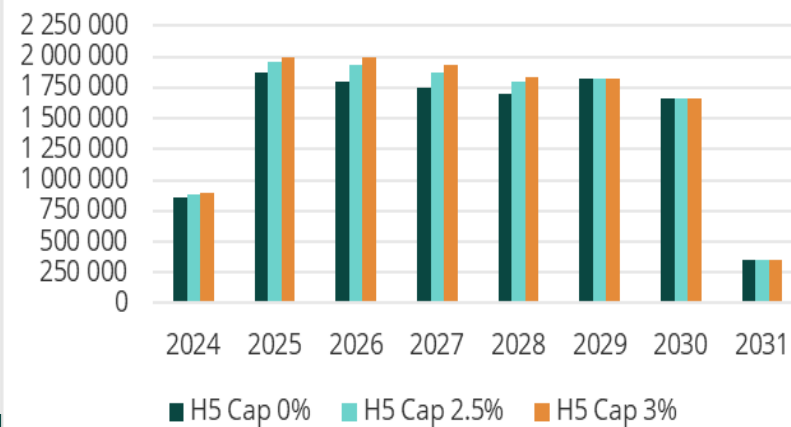
STRATEGIE H3



STRATEGIE H4

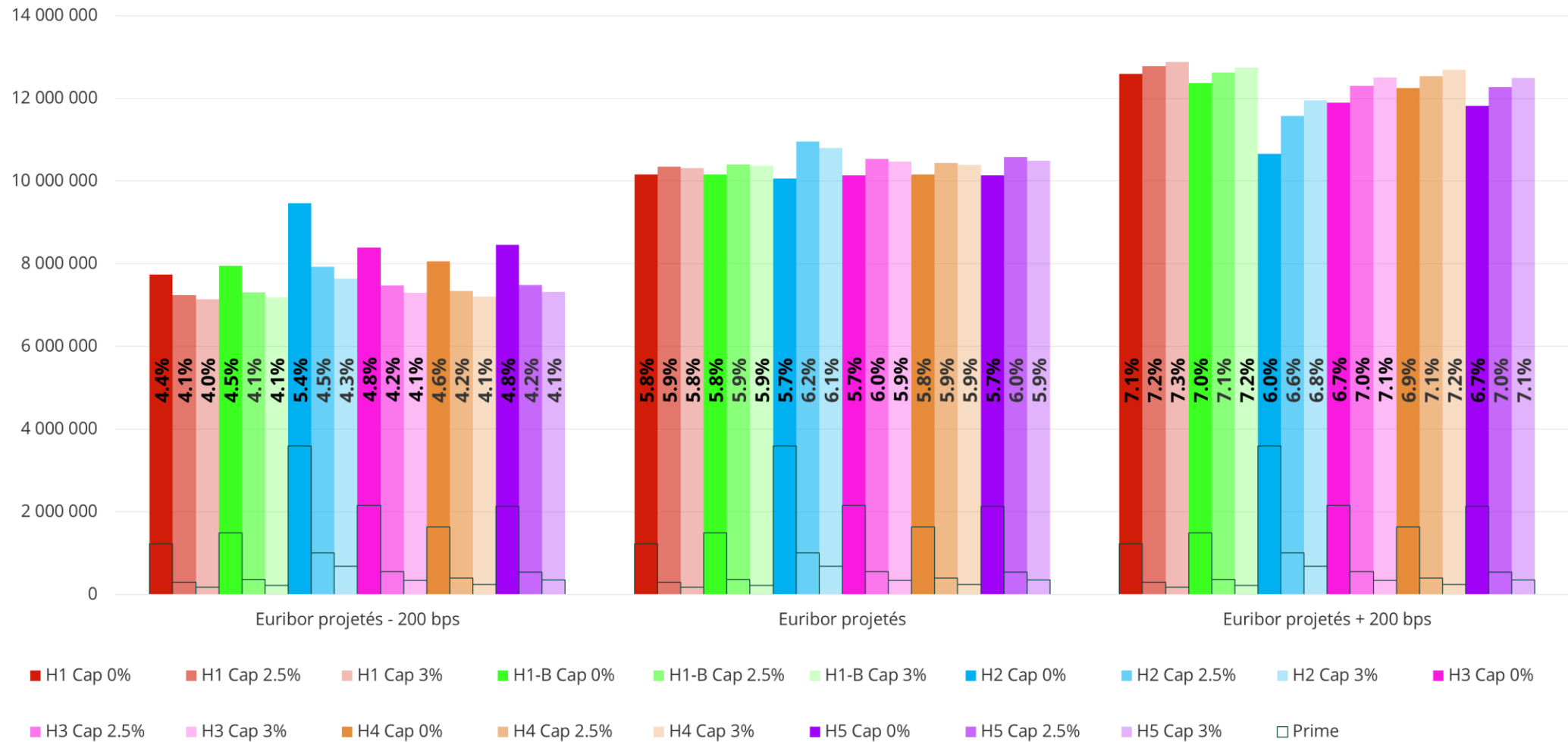


STRATEGIE H5



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H1-B			STRATEGIE H2		
	H1 Cap 0%	H1 Cap 2.5%	H1 Cap 3%	H1-B Cap 0%	H1-B Cap 2.5%	H1-B Cap 3%	H2 Cap 0%	H2 Cap 2.5%	H2 Cap 3%
Euribor projetés - 200 bps	7 734 018	7 241 832	7 139 649	7 946 939	7 310 632	7 186 349	9 460 699	7 922 728	7 635 289
Euribor projetés	10 162 204	10 344 133	10 319 254	10 156 925	10 405 266	10 365 954	10 061 062	10 953 089	10 805 509
Euribor projetés + 200 bps	12 590 389	12 774 731	12 873 860	12 366 911	12 619 603	12 751 181	10 661 425	11 570 092	11 947 546

	STRATEGIE H3			STRATEGIE H4			STRATEGIE H5		
	H3 Cap 0%	H3 Cap 2.5%	H3 Cap 3%	H4 Cap 0%	H4 Cap 2.5%	H4 Cap 3%	H5 Cap 0%	H5 Cap 2.5%	H5 Cap 3%
Euribor projetés - 200 bps	8 389 520	7 474 017	7 297 399	8 054 809	7 340 932	7 206 449	8 459 705	7 489 132	7 316 749
Euribor projetés	10 140 018	10 538 242	10 471 138	10 153 884	10 435 093	10 386 054	10 136 743	10 583 293	10 496 354
Euribor projetés + 200 bps	11 890 515	12 299 897	12 498 153	12 252 960	12 538 189	12 687 295	11 813 782	12 273 458	12 490 173

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche A1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche B1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche C		Crédit de Croissance Externe - A2		Crédit de Croissance Externe - B2		TOTAL DETTE
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	
27.06.2024	01.07.2024	01.10.2024	01.10.2024	0	10 600 000	0	7 950 000	0	7 950 000	0	0	0	0	26 500 000
27.09.2024	01.10.2024	02.01.2025	02.01.2025	0	10 600 000	0	7 950 000	0	7 950 000	0	0	0	0	26 500 000
30.12.2024	02.01.2025	01.04.2025	01.04.2025	0	10 600 000	0	7 950 000	0	7 950 000	0	0	0	0	26 500 000
28.03.2025	01.04.2025	01.07.2025	01.07.2025	0	10 600 000	0	7 950 000	0	7 950 000	0	0	0	0	26 500 000
27.06.2025	01.07.2025	01.10.2025	01.10.2025	1 766 666	8 833 334	0	7 950 000	0	7 950 000	-2 450 000	2 450 000	-2 450 000	2 450 000	29 633 334
29.09.2025	01.10.2025	02.01.2026	02.01.2026	0	8 833 334	0	7 950 000	0	7 950 000	0	2 450 000	0	2 450 000	29 633 334
30.12.2025	02.01.2026	01.04.2026	01.04.2026	0	8 833 334	0	7 950 000	0	7 950 000	0	2 450 000	0	2 450 000	29 633 334
30.03.2026	01.04.2026	01.07.2026	01.07.2026	0	8 833 334	0	7 950 000	0	7 950 000	0	2 450 000	0	2 450 000	29 633 334
29.06.2026	01.07.2026	01.10.2026	01.10.2026	1 766 666	7 066 668	0	7 950 000	0	7 950 000	-760 000	3 210 000	-1 250 000	3 700 000	29 876 668
29.09.2026	01.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	0	7 066 668	0	7 950 000	0	7 950 000	0	3 210 000	0	3 700 000	29 876 668
30.12.2026	04.01.2027	01.04.2027	01.04.2027	0	7 066 668	0	7 950 000	0	7 950 000	0	3 210 000	0	3 700 000	29 876 668
30.03.2027	01.04.2027	01.07.2027	01.07.2027	0	7 066 668	0	7 950 000	0	7 950 000	0	3 210 000	0	3 700 000	29 876 668
29.06.2027	01.07.2027	01.10.2027	01.10.2027	1 766 666	5 300 002	0	7 950 000	0	7 950 000	802 500	2 407 500	0	3 700 000	27 307 502
29.09.2027	01.10.2027	03.01.2028	03.01.2028	0	5 300 002	0	7 950 000	0	7 950 000	0	2 407 500	0	3 700 000	27 307 502
30.12.2027	03.01.2028	03.04.2028	03.04.2028	0	5 300 002	0	7 950 000	0	7 950 000	0	2 407 500	0	3 700 000	27 307 502

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche A1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche B1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche C		Crédit de Croissance Externe - A2		Crédit de Croissance Externe - B2		TOTAL DETTE
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	
30.03.2028	03.04.2028	03.07.2028	03.07.2028	0	5 300 002	0	7 950 000	0	7 950 000	0	2 407 500	0	3 700 000	27 307 502
29.06.2028	03.07.2028	02.10.2028	02.10.2028	1 766 666	3 533 336	0	7 950 000	0	7 950 000	802 500	1 605 000	0	3 700 000	24 738 336
28.09.2028	02.10.2028	02.01.2029	02.01.2029	0	3 533 336	0	7 950 000	0	7 950 000	0	1 605 000	0	3 700 000	24 738 336
28.12.2028	02.01.2029	03.04.2029	03.04.2029	0	3 533 336	0	7 950 000	0	7 950 000	0	1 605 000	0	3 700 000	24 738 336
28.03.2029	03.04.2029	02.07.2029	02.07.2029	0	3 533 336	0	7 950 000	0	7 950 000	0	1 605 000	0	3 700 000	24 738 336
28.06.2029	02.07.2029	01.10.2029	01.10.2029	1 766 666	1 766 670	0	7 950 000	0	7 950 000	802 500	802 500	0	3 700 000	22 169 170
27.09.2029	01.10.2029	02.01.2030	02.01.2030	0	1 766 670	0	7 950 000	0	7 950 000	0	802 500	0	3 700 000	22 169 170
28.12.2029	02.01.2030	01.04.2030	01.04.2030	0	1 766 670	0	7 950 000	0	7 950 000	0	802 500	0	3 700 000	22 169 170
28.03.2030	01.04.2030	01.07.2030	01.07.2030	0	1 766 670	0	7 950 000	0	7 950 000	0	802 500	0	3 700 000	22 169 170
27.06.2030	01.07.2030	01.10.2030	01.10.2030	1 766 670	0	0	7 950 000	0	7 950 000	802 500	0	0	3 700 000	19 600 000
27.09.2030	01.10.2030	02.01.2031	02.01.2031	0	0	0	7 950 000	0	7 950 000	0	0	0	3 700 000	19 600 000
30.12.2030	02.01.2031	01.04.2031	01.04.2031	0	0	7 950 000	0	0	7 950 000	0	0	3 700 000	0	7 950 000
28.03.2031	01.04.2031	01.07.2031	01.07.2031	0	0	0	0	0	7 950 000	0	0	0	0	7 950 000
27.06.2031	01.07.2031	01.10.2031	01.10.2031	0	0	0	0	7 950 000	0	0	0	0	0	0

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	OBLIGATION COUVERTURE : Crédit d'Acquisition et de Refinancement	OBLIGATION COUVERTURE : Crédit de Croissance Externe	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Minimum restant à couvrir	H1-B	H2	H3	H4	H5
27.06.2024	01.07.2024	01.10.2024	01.10.2024			0	0	0	0	0	0	0
27.09.2024	01.10.2024	02.01.2025	02.01.2025	15 900 000		15 900 000	15 900 000	15 900 000	26 500 000	22 525 000	15 900 000	15 900 000
30.12.2024	02.01.2025	01.04.2025	01.04.2025	15 900 000		15 900 000	15 900 000	15 900 000	26 500 000	22 525 000	15 900 000	15 900 000
28.03.2025	01.04.2025	01.07.2025	01.07.2025	15 900 000		15 900 000	15 900 000	15 900 000	26 500 000	22 525 000	15 900 000	15 900 000
27.06.2025	01.07.2025	01.10.2025	01.10.2025	14 840 000	2 940 000	14 840 000	14 840 000	17 780 000	24 733 334	21 023 334	14 840 000	14 840 000
29.09.2025	01.10.2025	02.01.2026	02.01.2026	14 840 000	2 940 000	14 840 000	14 840 000	17 780 000	24 733 334	21 023 334	14 840 000	14 840 000
30.12.2025	02.01.2026	01.04.2026	01.04.2026	14 840 000	2 940 000	14 840 000	14 840 000	17 780 000	24 733 334	21 023 334	24 733 334	24 733 334
30.03.2026	01.04.2026	01.07.2026	01.07.2026	14 840 000	2 940 000	14 840 000	14 840 000	17 780 000	24 733 334	21 023 334	24 733 334	24 733 334
29.06.2026	01.07.2026	01.10.2026	01.10.2026	13 780 001	4 146 000	13 780 001	13 780 001	17 926 001	22 966 668	19 521 668	22 966 668	22 966 668
29.09.2026	01.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	13 780 001	4 146 000	13 780 001	13 780 001	17 926 001	22 966 668	19 521 668	22 966 668	22 966 668
30.12.2026	04.01.2027	01.04.2027	01.04.2027	13 780 001	4 146 000	13 780 001	13 780 001	17 926 001	22 966 668	19 521 668	22 966 668	22 966 668
30.03.2027	01.04.2027	01.07.2027	01.07.2027	13 780 001	4 146 000	13 780 001	13 780 001	17 926 001	22 966 668	19 521 668	22 966 668	22 966 668
29.06.2027	01.07.2027	01.10.2027	01.10.2027	12 720 001	3 664 500	12 720 001	12 720 001	16 384 501	21 200 002	18 020 002	21 200 002	21 200 002
29.09.2027	01.10.2027	03.01.2028	03.01.2028		3 664 500	0	0	3 664 500	21 200 002	18 020 002	0	21 200 002
30.12.2027	03.01.2028	03.04.2028	03.04.2028		3 664 500	0	0	3 664 500	21 200 002	18 020 002	0	21 200 002

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	OBLIGATION COUVERTURE : Crédit d'Acquisition et de Refinancement	OBLIGATION COUVERTURE : Crédit de Croissance Externe	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Minimum restant à couvrir	H1-B	H2	H3	H4	H5
30.03.2028	03.04.2028	03.07.2028	03.07.2028		3 664 500	0	0	3 664 500	21 200 002	18 020 002	0	21 200 002
29.06.2028	03.07.2028	02.10.2028	02.10.2028			0	0	0	19 433 336	16 518 336	0	19 433 336
28.09.2028	02.10.2028	02.01.2029	02.01.2029			0	0	0	19 433 336	0	0	0
28.12.2028	02.01.2029	03.04.2029	03.04.2029			0	0	0	19 433 336	0	0	0
28.03.2029	03.04.2029	02.07.2029	02.07.2029			0	0	0	19 433 336	0	0	0
28.06.2029	02.07.2029	01.10.2029	01.10.2029			0	0	0	17 666 670	0	0	0
27.09.2029	01.10.2029	02.01.2030	02.01.2030			0	0	0	17 666 670	0	0	0
28.12.2029	02.01.2030	01.04.2030	01.04.2030			0	0	0	17 666 670	0	0	0
28.03.2030	01.04.2030	01.07.2030	01.07.2030			0	0	0	17 666 670	0	0	0
27.06.2030	01.07.2030	01.10.2030	01.10.2030			0	0	0	15 900 000	0	0	0
27.09.2030	01.10.2030	02.01.2031	02.01.2031			0	0	0	15 900 000	0	0	0
30.12.2030	02.01.2031	01.04.2031	01.04.2031			0	0	0	7 950 000	0	0	0
28.03.2031	01.04.2031	01.07.2031	01.07.2031			0	0	0	7 950 000	0	0	0
27.06.2031	01.07.2031	01.10.2031	01.10.2031			0	0	0	0	0	0	0

Etapes suivantes

Finaliser un choix de stratégie et lancer l'appel d'offres avec les banques.

Choisir la banque de couverture et travailler sur la documentation et les lignes de risque.

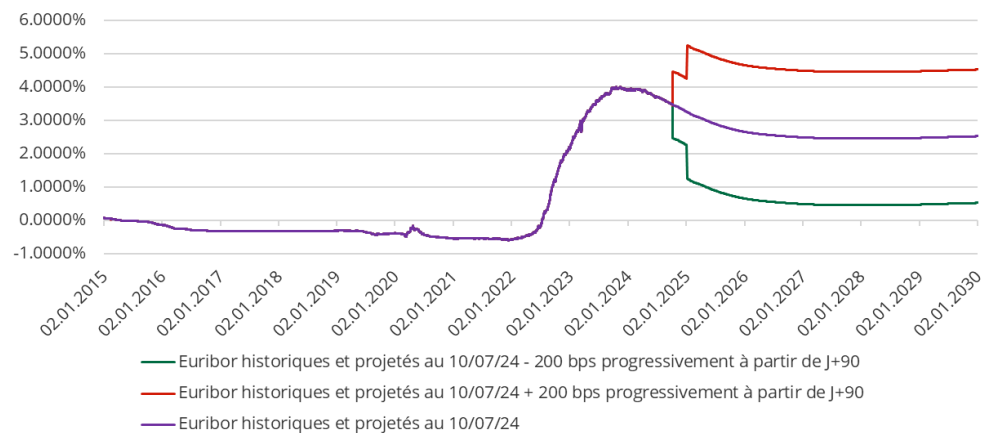
Organiser la transaction.

Annexes

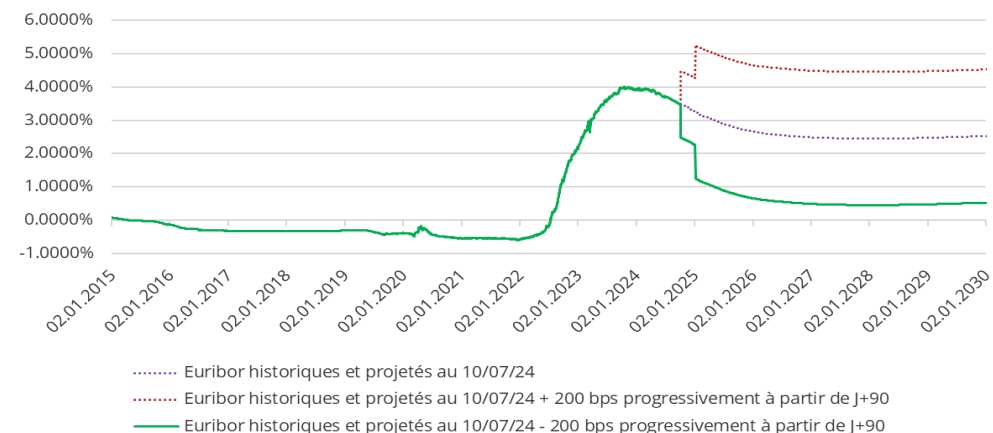
- Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers
- Clauses contractuelles
- Fiches produits

Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers

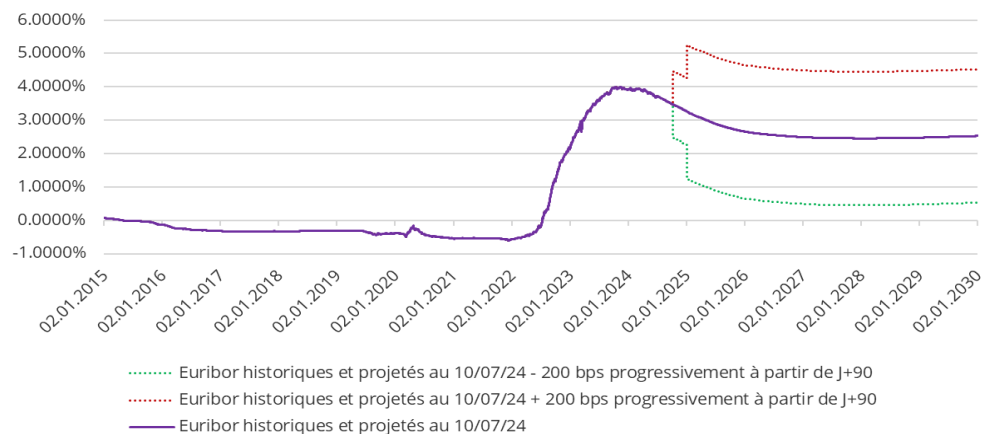
Trois scénarios d'Euribor



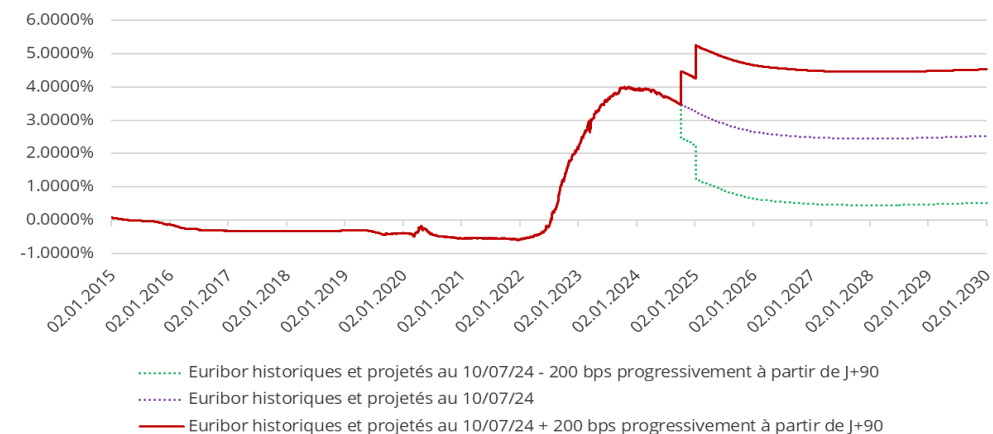
Courbe des Euribor projetés - 200 bps



Courbe des Euribor projetés



Courbe des Euribor projetés + 200 bps



Clauses contractuelles

Financement

Daté : 1^{er} juillet 2024

FM/OPEN-1/GALI
L_LIVE_EMEA2-103626646v3

Contrat de Prêt Senior

entre

LEVEL UP
en qualité d'Emprunteur

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE
D'AZUR
en qualité d'Arrangeur Mandaté et de Coordinateur

BANQUE PALATINE
en qualité d'Arrangeur Mandaté, de Coordinateur, d'Agent Senior et d'Agent
des Sûretés

EIFFEL INVESTMENT GROUP
en qualité de Coordinateur et de Coordinateur ESG

ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS
BNP PARIBAS
CREDIT LYONNAIS
LA BANQUE POSTALE
en qualité d'Arrangeurs

et

LES ENTITÉS DONT LA LISTE FIGURE EN ANNEXE 1
en qualité de Prêteurs Initiaux

d'un montant maximal global de 41.500.000 EUR relatif notamment au
financement partiel de l'acquisition des sociétés LUCKYSTAR et FOOFOOT.

Simmons & Simmons LLP
21 rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris
France

T +33 (0)1 53 29 16 29
F +33 (0)1 53 29 16 30 Palais J031

**simmons
simmons**

Clauses contractuelles

Financement

2. CRÉDITS SENIOR

2.1 **Crédits Senior**

Sous réserve des termes et conditions du Contrat, les Prêteurs Senior consentent à l'Emprunteur dans la limite du Total des Engagements, soit 41.500.000 EUR à la Date de Signature :

- (A) le Crédit d'Acquisition et de Refinancement d'un montant global maximum égal à la somme des Engagements au titre de la Tranche A1, de la Tranche B1 et de la Tranche C, soit 26.500.000 EUR à la Date de Signature ; et
- (B) le Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés d'un montant global maximum égal à la somme des Engagements au titre de la Tranche A2 et de la Tranche B2, soit 15.000.000 EUR à la Date de Signature.

« **Tranche A** » désigne la tranche A1, la Tranche A2 ou la Tranche A3.

« **Tranche A1** » désigne la tranche A1 du Crédit d'Acquisition et de Refinancement d'un montant maximum en principal de 10.600.000 EUR.

« **Tranche A2** » désigne la tranche A2 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés d'un montant maximum en principal de 7.500.000 EUR, étant précisé que chaque Tirage au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés sera composé de la Tranche A2 à hauteur de 50,00% du montant dudit Tirage.

« **Tranche A3** » désigne la tranche A3 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé d'un montant maximum en principal de 10.000.000 EUR, étant précisé que chaque Tirage au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé (sous réserve de sa confirmation dans le respect des stipulations de l'Article 2.2) sera composé de la Tranche A3 à hauteur de 50,00% du montant dudit Tirage.

« **Tranche B** » désigne la tranche B1, la Tranche B2 ou la Tranche B3.

« **Tranche B1** » désigne la tranche B1 du Crédit d'Acquisition et de Refinancement d'un montant maximum en principal de 7.950.000 EUR.

« **Tranche B2** » désigne la tranche B2 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés d'un montant maximum en principal de 7.500.000 EUR, étant précisé que chaque Tirage au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés sera composé de la Tranche B2 à hauteur de 50,00% du montant dudit Tirage.

« **Tranche B3** » désigne la tranche B3 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé d'un montant maximum en principal de 10.000.000 EUR, étant précisé que chaque Tirage au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé (sous réserve de sa confirmation dans le respect des stipulations de l'Article 2.2) sera composé de la Tranche B3 à hauteur de 50,00% du montant dudit Tirage.

« **Tranche C** » désigne la tranche C du Crédit d'Acquisition et de Refinancement d'un montant maximum en principal de 7.950.000 EUR.

Clauses contractuelles

Remboursement

6. REMBOURSEMENT NORMAL DES PRÊTS SENIOR

6.1 Remboursement normal du Prêt d'Acquisition et de Refinancement

- (A) L'Emprunteur remboursera la Tranche A1 à hauteur des montants et aux dates stipulés dans l'échéancier ci-dessous.

Date de Remboursement de la Tranche A1	Principal Dû (EUR)
1 ^{er} juillet 2025	1.766.666
1 ^{er} juillet 2026	1.766.666
1 ^{er} juillet 2027	1.766.666
1 ^{er} juillet 2028	1.766.666
1 ^{er} juillet 2029	1.766.666
Date de Remboursement Finale de la Tranche A, soit le 1 ^{er} juillet 2030	1.766.670

- (B) L'Emprunteur remboursera la Tranche B1 en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B, soit le 1^{er} janvier 2031.
- (C) L'Emprunteur remboursera la Tranche C en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche C, soit le 1^{er} juillet 2031.
- (D) Tout montant du Prêt d'Acquisition et de Refinancement remboursé le sera à titre définitif.

« **Date de Remboursement de la Tranche A** » désigne une Date de Remboursement de la Tranche A1, une Date de Remboursement de la Tranche A2 ou une Date de Remboursement de la Tranche A3.

« **Date de Remboursement de la Tranche A1** » désigne, s'agissant de la Tranche A1, chacune des dates figurant dans la colonne « Date de Remboursement de la Tranche A1 » du tableau au paragraphe (A) de l'Article 6.1.

« **Date de Remboursement de la Tranche A2** » désigne, s'agissant de la Tranche A2, chacune des dates visées à l'Article 6.2.

« **Date de Remboursement de la Tranche A3** » désigne, s'agissant de la Tranche A3, chacune des dates visées à l'Article 6.3.

« **Date de Remboursement de la Tranche B** » désigne, s'agissant de la Tranche B, la date tombant 6 ans et 6 mois après la Date de Réalisation, ou le Jour Ouvré précédent si cette date n'est pas un Jour Ouvré.

« **Date de Remboursement de la Tranche C** » désigne, s'agissant de la Tranche C, la date du septième anniversaire de la Date de Réalisation, ou le Jour Ouvré précédent si cette date n'est pas un Jour Ouvré.

« **Date de Remboursement Finale de la Tranche A** » désigne, s'agissant de la Tranche A, la date du sixième anniversaire de la Date de Réalisation, ou le Jour Ouvré précédent si cette date n'est pas un Jour Ouvré.

Clauses contractuelles

Remboursement

6.2 Remboursement normal des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés

(A) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés effectués pendant la période s'étendant depuis la Date de Réalisation (inclus) jusqu'à la première date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Première Date de**

Consolidation »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A2, en 5 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Première Date de Consolidation et pour la dernière fois à la Date de Remboursement Finale de la Tranche A et (2) s'agissant de la Tranche B2, en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B.

(B) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés effectués pendant la période s'étendant depuis le lendemain de la Première Date de Consolidation (inclus) jusqu'à la deuxième date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Deuxième Date de Consolidation** »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A2, en 4 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Deuxième Date de Consolidation et pour la dernière fois à la Date de Remboursement Finale de la Tranche A et (2) s'agissant de la Tranche B2, en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B.

(C) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés effectués pendant la période s'étendant depuis le lendemain de la Deuxième Date de Consolidation (inclus) jusqu'à la troisième date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Troisième Date de Consolidation** »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A2, en 3 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Troisième Date de Consolidation et pour la dernière fois à la Date de Remboursement Finale de la Tranche A et (2) s'agissant de la Tranche B2, en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B.

Clauses contractuelles

Intérêts

10. INTÉRÊTS

10.1 Calcul des intérêts

- (A) Le taux servant de base au calcul des intérêts courus sur chaque Prêt Senior pour toute Période d'Intérêts, sera le taux annuel, exprimé en pourcentage, égal à la somme :
 - (1) de la Marge applicable ; et
 - (2) de l'EURIBOR pour la Période d'Intérêts en question (ou, le cas échéant, s'agissant de la première Période d'Intérêts à compter de la Date de Réalisation, l'ESTR).
- (B) Les intérêts au titre des Prêts Senior seront calculés par référence à des Périodes d'Intérêts successives déterminées conformément aux stipulations de l'Article 11.1.
- (C) Les intérêts seront calculés par l'Agent Senior sur la base (1) du nombre exact de jours écoulés au cours de la Période d'Intérêts concernée (le premier jour de chaque Période d'Intérêts étant inclus et le dernier jour exclu) divisé par trois cent soixante (360) et (2) de l'encours du Prêt Senior concerné au premier jour de la Période d'Intérêts considérée.
- (D) Dans l'hypothèse où l'encours d'un Prêt Senior augmenterait ou diminuerait au cours d'une Période d'Intérêts du fait, notamment, de l'incorporation d'intérêts capitalisés ou d'un remboursement intervenant à une date autre qu'une date de paiement d'intérêts établie conformément à l'Article 10.2, le calcul ci-dessus s'effectuera en prenant en compte cette augmentation ou cette diminution de l'encours du Prêt Senior concerné au cours de la Période d'Intérêts considérée sur une base *pro rata temporis*.

« **EURIBOR** » désigne :

- (A) le Taux Écran applicable, à 11h00 (heure de Bruxelles), le Jour de Fixation, pour des dépôts en Euro d'une durée équivalente à celle de la Période d'Intérêts du Prêt Senior considéré ; ou
- (B) tel qu'autrement déterminé conformément à l'Article 12.1,

et si, dans l'un ou l'autre de ces deux cas, ce taux est inférieur à zéro, l'EURIBOR sera considéré comme égal à zéro.

« **Marge** » désigne la Marge Initiale, telle qu'éventuellement modifiée conformément à l'Article 12.7 et à l'Article 12.8.

« **Marge Initiale** » désigne :

- (A) en ce qui concerne la Tranche A1 et la Tranche A2, 2,25 % par an ;
- (B) en ce qui concerne la Tranche B1 et la Tranche B2, 2,75 % par an ;
- (C) en ce qui concerne la Tranche C, 4,25 % par an ;

Clauses contractuelles

Intérêts

11. PERIODES D'INTERETS

11.1 Choix des Périodes d'Intérêts

- (A) La première Période d'Intérêts relative à un Prêt Senior aura une durée convenue entre l'Agent Senior et l'Emprunteur.
- (B) Après la première Période d'Intérêts (sous réserve du paragraphe (B) ci-dessus et des autres stipulations du présent Article 11.1), chaque Période d'Intérêts aura une durée de 3 mois, ou toute autre durée convenue entre l'Emprunteur et l'Agent Senior et visant à faire coïncider une Date de Paiement d'Intérêts avec une Date de Consolidation.
- (C) Aucune Période d'Intérêts ne pourra avoir une durée allant au-delà de :
 - (1) la Date de Remboursement Finale de la Tranche A (s'agissant de la Tranche A), étant précisé que la durée de chaque Période d'Intérêts relative à la Tranche A sera le cas échéant réduite de façon à faire coïncider son dernier jour avec une Date de Remboursement de la Tranche A ;
 - (2) la Date de Remboursement de la Tranche B (s'agissant de la Tranche B) ;
 - (3) la Date de Remboursement de la Tranche C (s'agissant de la Tranche C).

12.7 Ajustement de la Marge

- (A) La Marge applicable aux Prêts Senior sera révisée semestriellement, et pour la première fois pour la Période de Calcul se terminant le 30 juin 2025, à la baisse ou à la hausse en fonction du niveau du Ratio de Levier indiqué dans le Certificat de Conformité Annuel ou, selon le cas, le Certificat de Conformité Semestriel, pour la Période de Calcul concernée, conformément au tableau ci-dessous :

Ratio de Levier (« R1 ») Niveau	Tranches A1, A2 et A3 Marge applicable (%)	Tranches B1, B2 et B3 Marge applicable (%)	Tranche C Marge applicable (%)
$R1 > 3,50x$	2,50	3,00	4,50
$3,50x < R1 \leq 2,50x$	2,25	2,75	4,25
$2,50x < R1 \leq 1,50x$	2,00	2,50	4,00
$R1 \leq 1,50x$	1,75	2,25	3,75

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

23.24 Contrats de Couverture

- (A) L'Emprunteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs Contrats de Couverture permettant de couvrir l'Emprunteur contre une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5% par rapport à son niveau au Jour de Fixation relatif à la première Période d'Intérêts pour une durée minimum de 3 ans et portant sur un montant notionnel minimum égal à la somme de (i) 60 % du Prêt d'Acquisition et de Refinancement, devant être conclu dans les 6 mois de la Date de Réalisation, et (ii) 60% des montants mis à disposition de l'Emprunteur au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés à cette date, devant être conclus dans les 3 mois suivant chaque Date de Consolidation.
- (B) Le Contrat et le(s) Contrat(s) de Couverture seront des contrats distincts, et la résiliation du/des Contrat(s) de Couverture se fera conformément aux stipulations du/desdits Contrats de Couverture et pourra se traduire par le paiement d'un solde de résiliation en faveur ou en défaveur de l'Emprunteur.
- (C) l'Emprunteur s'engage (i) à conclure les Contrats de Couverture avec les Prêteurs Senior et/ou leurs Affiliés, dès lors que les termes et conditions financiers proposés par les Prêteurs Senior et/ou leurs Affiliés (selon le cas) sont substantiellement similaires à ceux proposés par des établissement de crédit tiers non partie au Contrat, et (ii) à donner aux Prêteurs Senior et/ou leurs Affiliés (selon le cas), la possibilité de s'aligner sur les termes et conditions financiers proposés par des établissement de crédit tiers non partie au Contrat, lorsque ces termes sont plus favorables à l'Emprunteur que ceux proposés par les Prêteurs Senior et/ou leurs Affiliés.

« **Banques de Couverture** » désigne les institutions financières ayant conclu un ou plusieurs Contrats de Couverture et ayant adhéré au Contrat de Subordination en qualité de Banque(s) de Couverture.

Clauses contractuelles

Défaut croisé

(D) **Défaut croisé :**

- (1) La survenance d'un cas d'exigibilité (quelle que soit sa dénomination) au titre de toute Dette Financière contractée par l'Emprunteur (ou, le cas échéant, sa Filiale ayant procédé à l'Acquisition Autorisée) à l'échéance prévue ou à l'issue d'un délai de grâce au titre des Documents d'Acquisition ou, le cas échéant, des Documents d'Acquisition Autorisée (sauf si ce défaut ou cette déclaration résulte d'une interdiction de paiement en application du Contrat de Subordination).
- (2) La survenance d'un cas d'exigibilité (quelle que soit sa dénomination) au titre de toute Dette Financière (autres que celles contractées au titre des Documents Contractuels ou des dettes fournisseurs) contractée par une Société du Groupe à l'échéance prévue ou à l'issue de tout délai de grâce applicable dans la mesure où le montant global des Dettes Financières susceptibles d'être déclarées exigibles par anticipation ou déclarées exigibles par anticipation, est supérieur à 100.000 EUR.
- (3) Le défaut de paiement, au titre de toute dette fournisseurs contractée par une Société du Groupe à l'échéance prévue ou à l'issue de tout délai de grâce applicable dans la mesure où le montant global des dettes fournisseurs impayées, est supérieur à 250.000 EUR.

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

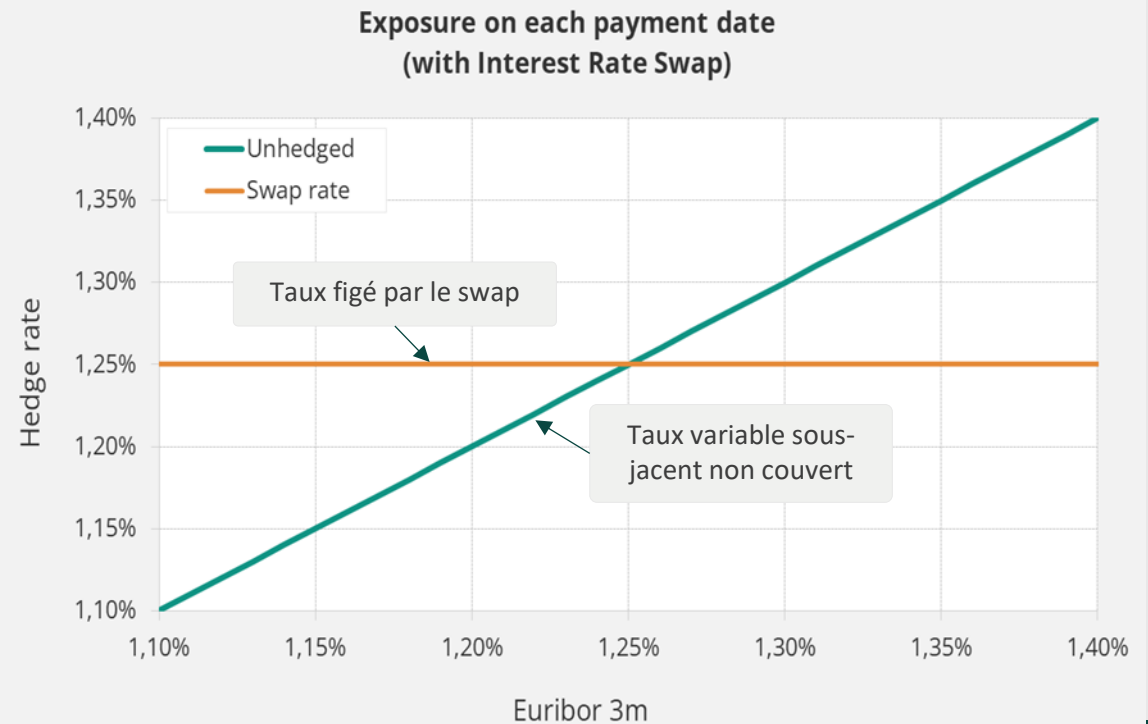
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de débouclage anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de débouclage de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

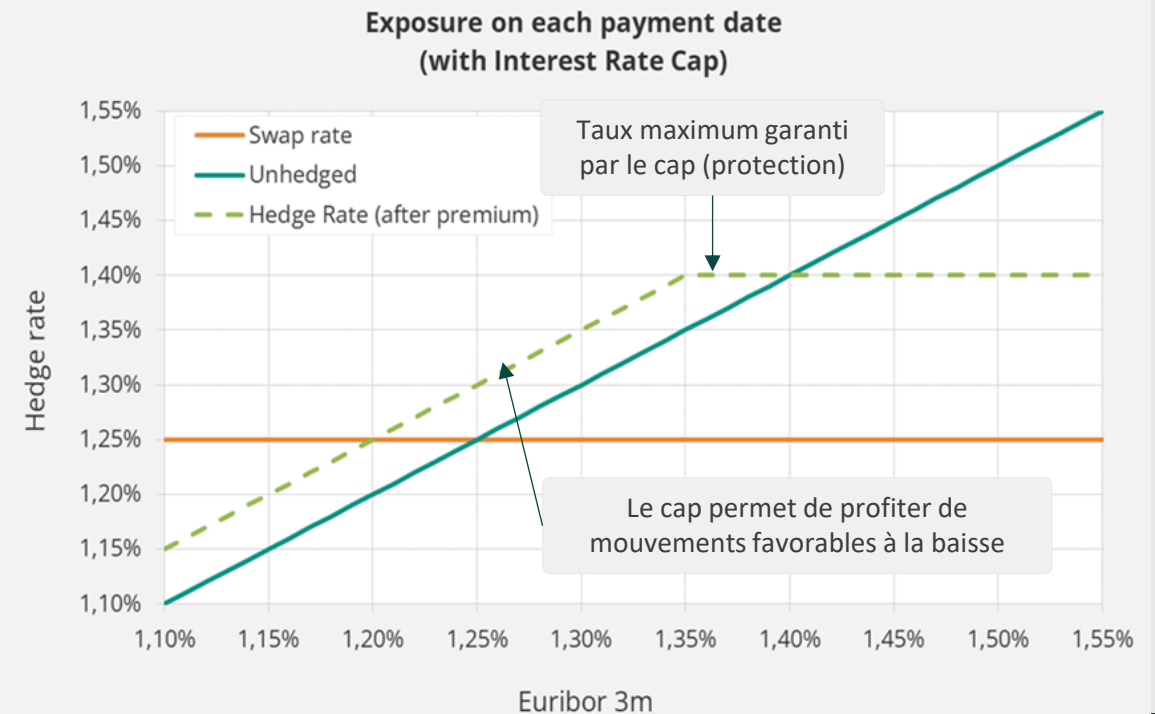
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

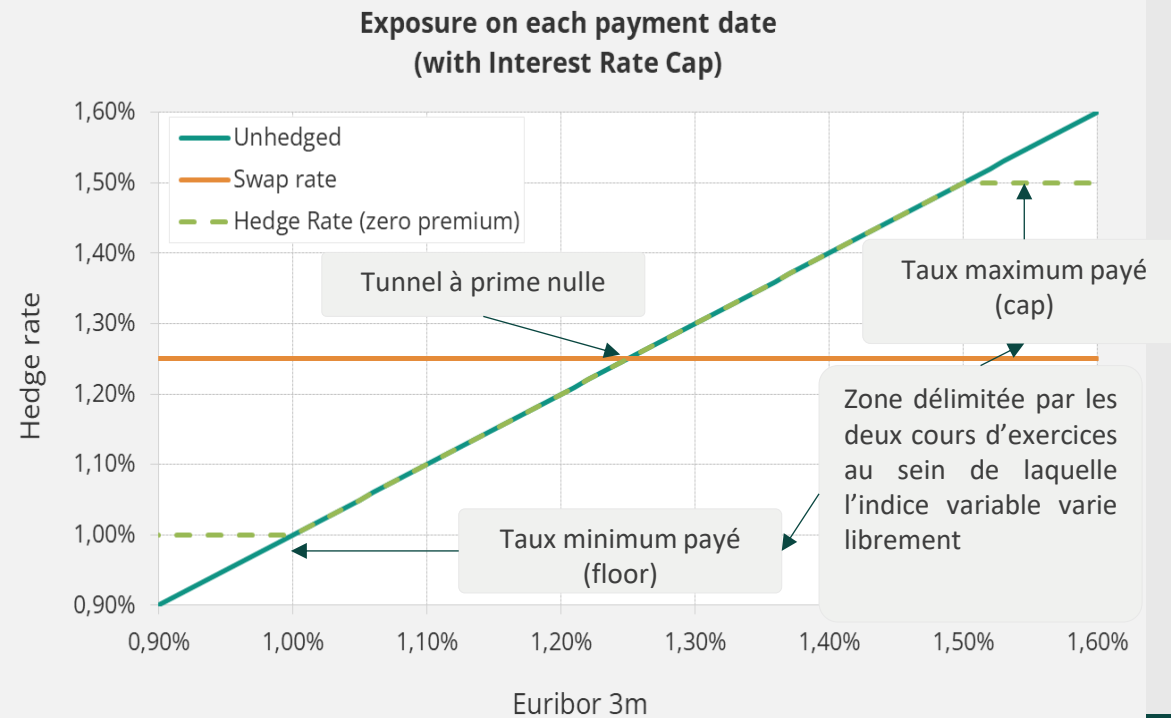
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de débouclément anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

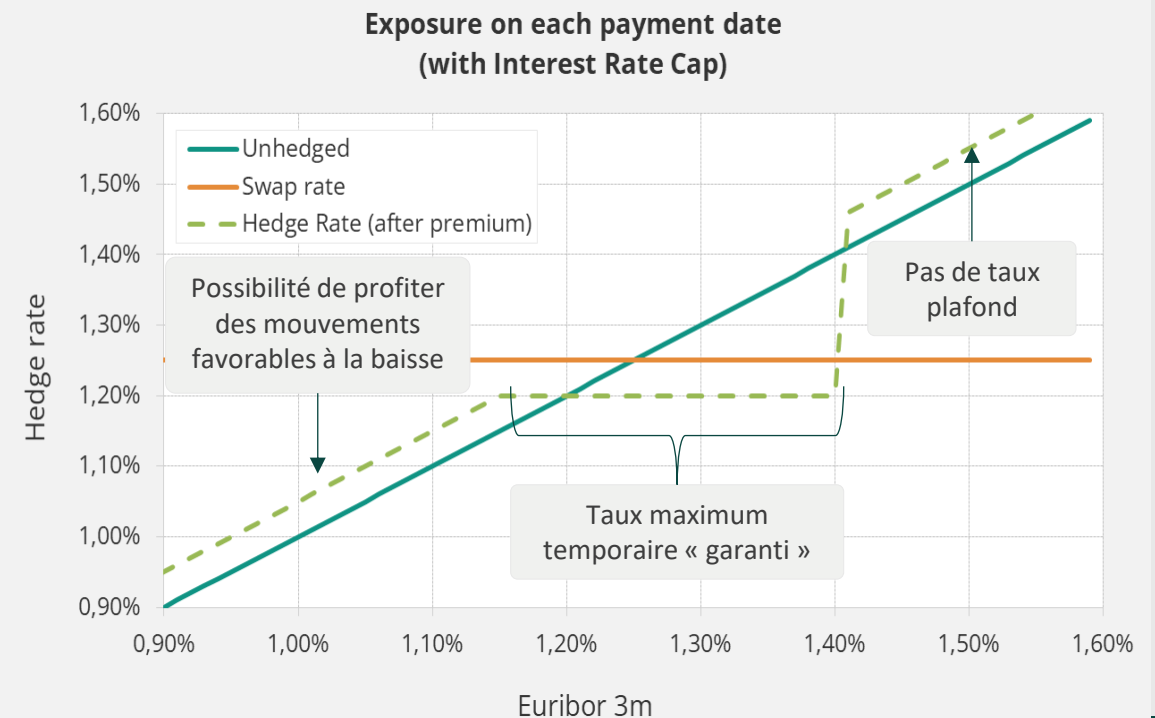
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure autant de plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

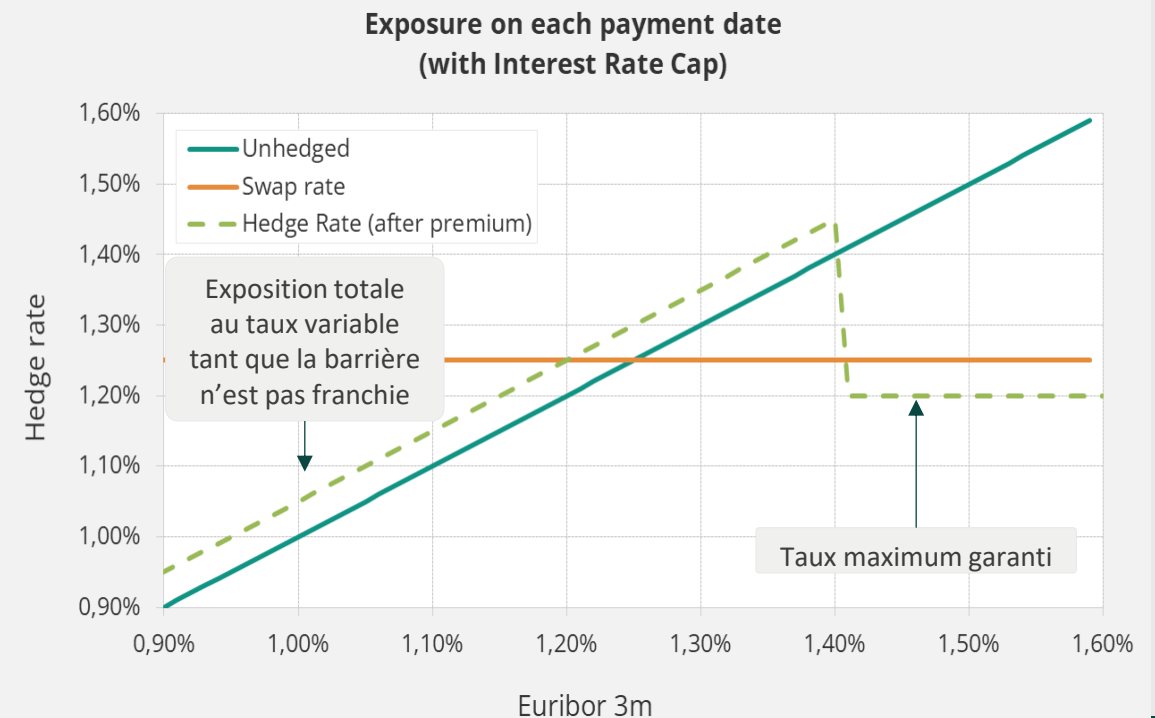
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

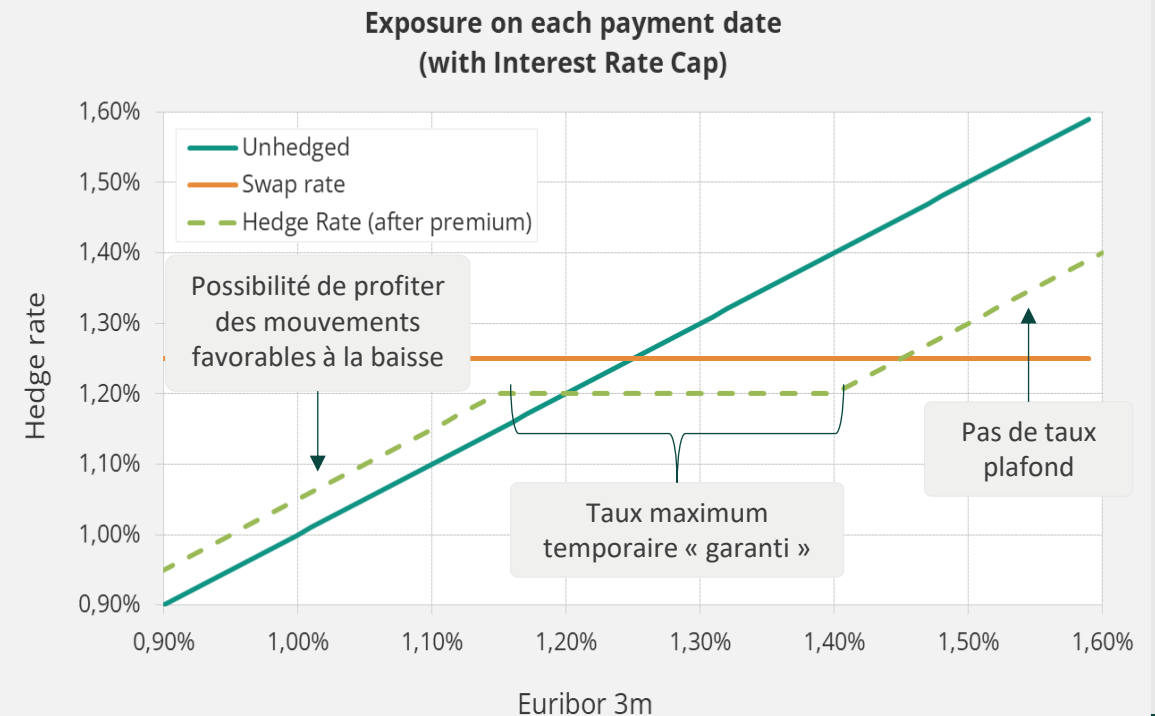
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.